



La revue des marchés publics



N° 4490 - Jeudi 17 septembre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 13

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 28
- *Marchés de travaux* P. 35
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 40

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 44
- *Marchés de travaux* P. 51
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 76

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (ADCT)

Manifestation d'intérêt n°2026-003/MATM/SG/ADCT/DG/PRM du 14 août 2026 pour la sélection d'un consultant pour assurer la formation du personnel de l'ADCT en intelligence artificielle (IA); **financement** : Budget PREGOLS, exercice 2026; **Date de publication de l'avis** : Quotidien n°4470 du jeudi 20 août 2026; **Date d'ouverture des plis**: 03/09/2026; **Nombre de plis reçus**: neuf (09) dont un (01) hors délai; **Lettre d'invitation à la CAM**: N°2026-003/MATM/SG/ACT/DG/PRM du 20 août 2026; **Date de délibération**: 07 septembre 2026.

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Rang/Commentaires
1.	Groupement TALIAM CONSEIL SARL et PERIS SOLUTION SARL	Conforme	04 ans	Non Conforme	-	Agrément technique de TALIAM CONSEIL SARL non fourni Non retenu
2.	Groupement SAHELYS et WISE INSTITUTE	Conforme	17 ans	Non Conforme	-	Agrément technique de WISE INSTITUTE non fourni Non Retenu
3.	IMCG SARL	Conforme	20 ans	Conforme	05	1^{er} Retenu
4.	Groupement PROFESSIONAL ACT SARL et TERIA Concept	Conforme	07 ans	Conforme	05	2^{ème} Retenu
5.	ADV Technologies	Conforme	08 ans	Conforme	03	3^{ème} Retenu
6.	INFOSEC TECHNOLOGIES	Conforme	03 ans	Conforme	00	Non classé Non retenu
7.	BUREAU D'INGENIERIE TECHNOLOGIQUE SARL	Conforme	05 ans	Conforme	00	Non classé Non retenu
8.	Fété Impact	Conforme	09 ans	Conforme	00	Non classé Non retenu
CONCLUSION:		Consultants qualifiés pour la suite de la procédure: IMCG SARL; Groupement PROFESSIONAL ACT SARL et TERIA Concept ; ADV Technologies				

Demande de propositions allégée n°2026-001/MATM/SG/ADCT/DG/PRM du 28 juillet 2026 pour la sélection d'un consultant chargé de l'évaluation à mi-parcours du Programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base (PREGOLS); **financement** : Budget PREGOLS, Exercice 2026; **Date de publication de l'avis à manifestation d'intérêt** : Quotidien n° 4458 du mardi 04 août 2026; **Publication des résultats de l'AMI**: Quotidien n° 4472 du lundi 24 août 2026; **Reference de l'invitation des consultants à la DPA**: Lettre n°2026-001 /MATM/SG/ADCT/DG/PRM du 31 août 2026; **Nombre de plis reçus** : Trois (03) ; **Date d'ouverture des propositions techniques**: 10/09/2026; **Date d'ouverture des propositions financières**: 11/09/2026; **Lettre d'invitation à la CAM**: n°2026-001/MATM/SG/ACT/DG/PRM du 31 août 2026; **Date de délibération**: 16 septembre 2026. **Le score technique minimum requis**: 75 points

N°	Soumissionnaires	Propositions techniques (Note technique sur 100)	Propositions financières		Observations
			Montants lus	Montants corrigés	
01	CEFCOD	93,40	14 750 000 HT 17 405 000 TTC	20 545 000 HT 24 243 100 TTC	3^{ème} Erreur de calcul : - Rémunération PC-5: 5 000 000 au lieu de 500 000 - Autres frais, ligne 1 : 1 500 000 au lieu de 500 000 - Autres frais, ligne 4 : 1 845 000 au lieu de 1 850 000

					- Autres frais, ligne 7 et 8 : 100 000 au lieu de 50 000
02	ACID-SA	91	17 300 000 HT 20 414 000 TTC	18 300 000 HT 21 594 000 TTC	2 ^{ème} - Erreur de calcul : - Honoraire ligne 2 : 3 500 000 au lieu de 2 500 000
03	HORUS CONSEILS et DEVELOPPEMENT	93,60	14 635 000 HT 17 269 300 TTC	14 635 000 HT 17 269 300 TTC	1 ^{er} : Retenu pour la négociation du contrat
Conclusion : le cabinet HORUS CONSEILS et DEVELOPPEMENT est retenu pour la négociation du contrat					

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Manifestation d'intérêt N°2025-0127/MEF/SG/DMP du 16/12/2025 pour l'actualisation de la base de données des prestataires à consulter pour les demandes de cotations du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) au titre de l'exercice budgétaire 2026.

Liste complémentaire

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4295 du jeudi 18 décembre 2025 ;

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ; Date de dépôt : 31 décembre 2025

Date d'ouverture et de dépouillement : -

Nombre de plis : 1781

N° d'ordre	Dénomination	N°IFU	RCCM	Agréments	Adresse (N° de téléphone)	Observations
A- DOMAINE DES MARCHES DE TRAVAUX						
1	S P B M (Spécialiste Peinture Bâtiment et Métallique)	00264711 U	BF OUA 01 2025 A11 04660	Non fourni	78-62-77-78/75-84-74-69/72-74-45-96	Retenu
2	SOMARIS GLOBAL SERVICE	00162178 J	BF OUA 2021 B 8057	Non fourni	70-92-55-84	Retenu
3	KAFLOHA & YAMA SERVICE SARL	00226497 R	BF OUA 01 2024 B13 02927	Non fourni	56-47-09-18	Retenu
B- DOMAINE DES MARCHES DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS						
1	ARMOZ SERVICES	00103774 C	BF OUA 2018 B 3058	Non requis	70-28-74-29/78-63-10-00	Retenu
2	GUSEWENDEDA BUSINESS INTERNATIONAL	00194937 D	BF OUA 01 2023 B13 00792	Non requis	70-78-25-90/79-65-62-50	Retenu
3	PRESTATION ET SERVICE BURKINA	00155141 P	BF OUA 2021 B 3304	Non requis	70-24-75-57/78-90-45-54	Retenu
4	ROYAUME D'INFORMATIQUE SARL	00226046 H	BF OUA 01 2024 B13 02638	Non requis	63-03-20-14/54-47-09-18	Retenu
5	TAPA SOLUTION AUTO ET PIECES	00291202 Z	BF OUA 01 2025 B13 18230	Non requis	71-15-69-87/56-47-09-18	Retenu
6	SOMARIS GLOBAL SERVICE	00162178 J	BF OUA 2021 B 8057	Non requis	70-92-55-84	Retenu
7	KAFLOHA & YAMA SERVICE SARL	00226497 R	BF OUA 01 2024 B13 02927	Non requis	56-47-09-18	Retenu
8	DIGITAL ART GRAHIQUE	00286363 M	BF OUA 01 2025 B13 15645	Non requis	54-47-09-18	Retenu
9	HELFIK FOURNITURES	00294097 F	BF OUA 01 2025 B12 19985	Non requis	54-47-09-18	Retenu
10	KINGUE CONSOTIUM	00278095 H	BF OUA 01 2025 B13 11373	Non requis	71-15-69-87	Retenu
11	SANFOU TECH ET SERVICE	00202556 K	BF OUA 01 2023 B12 05906	Non requis	67-60-40-10	Retenu
12	ENTREPRISE PAT YAM SERVICES	00140362 R	BF OUA 2020 A 6411	Non requis	78-48-54-40	Retenu
13	EC-KAGY	00036149 R	BF OHG 2011 A 183	Non requis	78-48-54-41	Retenu
14	CNC	00009172 W	BF OHG 2017 A 278	Non requis	78-48-54-42	Retenu
15	ASSA SERVICES	0008504 X	BF OUA 2025 M 04779	Non requis	78-78-58-37/74-58-77-77	Retenu
16	BATEX	00148921 F	BF OUA 202 A11841	Non requis	70-34-07-17/78-32-32-25	Retenu
17	T E C SERVICES	001104208 B	BF OUA 2018 A 7540	Non requis	78-87-89-90/76-60-55-42	Retenu
18	CREADE (CREATION ART ET DECOR)	00026561 f	BF OUA 2021 M 8933	Non requis	78-12-63-23/70-79-84-86	Retenu
C- DOMAINE DES MARCHES DE PRESTATIONS COURANTES						
1	ARMOZ SERVICES	00103774 C	BF OUA 2018 B 3058	Non requis	70-28-74-29/78-63-10-00	Retenu
2	GUSEWENDEDA BUSINESS INTERNATIONAL	00194937 D	BF OUA 01 2023 B13 00792	Non requis	70-78-25-90/79-65-62-50	Retenu
3	PRESTATION ET SERVICE BURKINA	00155141 P	BF OUA 2021 B 3304	Non requis	70-24-75-57/78-90-45-54	Retenu
4	SOMARIS GLOBAL SERVICE	00162178 J	BF OUA 2021 B 8057		70-92-55-84	Retenu
5	KAFLOHA & YAMA SERVICE SARL	00226497 R	BF OUA 01 2024 B13 02927	Non requis	56-47-09-18	Retenu
6	DIGITAL ART GRAHIQUE	00286363 M	BF OUA 01 2025 B13 15645	Non requis	54-47-09-18	Retenu
7	HELFIK FOURNITURES	00294097 F	BF OUA 01 2025 B12 19985	Non requis	54-47-09-18	Retenu
8	KINGUE CONSOTIUM	00278095 H	BF OUA 01 2025 B13 11373	Non requis	71-15-69-87	Retenu
9	ONAKAN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	00285754 H	BF OUA 01 2025 B13 15384	Non requis	63-03-20-14	Retenu
10	SANFOU TECH ET SERVICE	00202556 K	BF OUA 01 2023 B12 05906	Non requis	67-60-40-10	Retenu

11	ENTREPRISE PAT YAM SERVICES	00140362 R	BF OUA 2020 A 6411	Non requis	78-48-54-40	Retenu
12	EC-KAGY	00036149 R	BF OHG 2011 A 183	Non requis	78-48-54-41	Retenu
13	CNC	00009172 W	BF OHG 2017 A 278	Non requis	78-48-54-42	Retenu
14	JEMIF TENDANCE	00080792 R	BF OUA 2016 A 6475	Non requis	76-63-10-69	Retenu
15	ASSA SERVICES	0008504 X	BF OUA 2025 M 04779	Non requis	78-78-58-37/74-58-77-77	Retenu
16	BATEX	00148921 F	BF OUA 202 A11841	Non requis	70-34-07-17/78-32-32-25	Retenu
17	T E C SERVICES	001104208 B	BF OUA 2018 A 7540	Non requis	78-87-89-90/76-60-55-42	Retenu
18	CREADE (CREATION ART ET DECOR)	00026561 F	BF OUA 2021 M 8933	Non requis	78-12-63-23/70-79-84-86	Retenu
19	LANAYA K-SERVICES SARL	00215712 K	BF OUA 01 2023 B13 14404	Non requis	70-41-90-90	Retenu
20	BONK SERVICES SARL	00129360 N	BF OUA 2019 B 9905	Non requis	71-02-26-54	Retenu

Légende : NF=Non Fourni

NR=Non Requis pour l'agrément s'il y a lieu

NB : Les réclamations sont recevables dix (10) jours ouvrables après la publication des résultats. Passez ce délai aucune réclamation n'est recevable.

Les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données

BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR (BBDA)

FICHE SYNTHETIQUE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT COUVRANT LA PERIODE 2027-2031 DU BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR (BBDA). Financement : **Budget BBDA, Exercice 2026.**

Demande de propositions Allégées **N°2026-001/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRCP du 15/06/2026**

Date de publication des résultats de la manifestation d'intérêts : **revu des marchés N°4445 du jeudi 16 juillet 2026**

Date d'ouverture : **04/09/2026** ; Nombre de plis reçu : **02**

Critères	Nom du Consultant	CABINET INTERNATIONAL MARKETING MANAGEMENT CONSULTING GROUP (IMCG)	GROUPEMENT CHARSO PRESTATIONS ET HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL
		Scores	Scores
Expérience pertinente des soumissionnaires pour la mission		7,5	10
Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux termes de référence		28,5	28,5
Approche technique et méthodologique		13,5	14
Plan de travail		7	7
Organisation du personnel		8	7,5
Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission		58	51,5
Un chef de mission (24 points)		24	24
Un adjoint au chef de mission (13 points)		13	10
Un spécialiste en suivi évaluation (07 points)		07	5
Un spécialiste Finance (07 points)		07	5,5
Un juriste (07 points)		07	7
Qualité de proposition		2	1,5
Score Total		96	91,5
Classement		1^{er} 13 813 020 TTC et retenu pour la suite de la procédure	2^e 17 797 940 TTC

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix n°2026-36/MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP relatif à l'acquisition et installation de matériels techniques pour les salles de cours.au profit de l'UJKZ. **Financement :** Budget de l'UJKZ, Exercice 2026. **Publication de l'avis :** revue N° 4477 du 31/08/2026 P 28.

Date d'ouverture des plis : 09/09/2026. **Date de délibération :** 09/09/2026.

Lettre de convocation de la CAM : N°2026-0848 MESRI/SG/UJKZ/PRCP du 07 septembre 2026.

Nombre de lot : un (01). **Nombre de plis reçu :** sept (07).

E = 35 000 000 ; P = 31 458 800 ; M = 33 583 520 ; 0,85M = 28 545 992 ; Seuil de tolérance de 5% = 27 118 692.

N°	SOUMISSION-NAIRES	Prix de l'offre lus publiquement en francs CFA		Prix de l'offre corrigée en francs CFA		Montant ajusté en HTVA pour des besoins de comparaison conformément aux critères liés à la variation par rapport au calendrier de livraison (CF IC 22.3.(f), de la DPDPX)	Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
1.	ZAMAN TECHNOLOGIE	-	29 972 000	-		-	Lettre de soumission non conforme au modèle du dossier, absence du point L ; ITEM 2 choix non ferme et précis au niveau de la puissance lumineuse. Le modèle de projecteur proposé présente une puissance lumineuse inférieure à la puissance	

							requis ; tableau de projection : photo proposée au lieu de prospectus Non Conforme	
2.	IMEA-BTP SARL	29 500 000	34 810 000	29 500 000	34 810 000	29 500 000-	Conforme	1 ^{er}
3.	LKMS SARL		30 503 000				soumission non conforme au modèle du dossier : absence du point L. Non conforme	
4.	RAYNEX SERVICES SARL	26 700 000	31 506 000	26 700 000	31 506 000	-32 040 000	Conforme	5 ^{ème}
5.	UDM AFRIQUE	24 800 000	29 264 000	24 800 000	29 264 000	29 760 000	Conforme	2 ^{ème}
6.	PRODITEK	26 600 000	31 388 000	26 600 000	31 388 000	31 920 000	Conforme	4 ^{ème}
7.	ACTES INTERNA- TIONAL		30 326 000		30 326 000	30 840 000	Conforme	3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		Lot unique : IMEA-BTP SARL , pour un montant HTVA de vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) francs CFA soit trente-quatre millions huit cent dix mille (34 810 000) francs CFA TTC . Le délai d'exécution est de dix (10) jours calendaires.						

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Demande de prix n°2026-23/INFPE/DG/PRCP du 30/07/2026 pour des travaux de réfection d'infrastructures au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE). Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026. Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4465 du jeudi 13 août 2026. **Nombres de soumissionnaires : 27. Référence de convocation de la CAM** lettre N° 2026-20/INFPE/DG/PRMCP du 18/08/2026. Date de dépouillement : 24 août 2026

Lot 2 : Travaux d'aménagement de la voirie au sein de la DRINFPE du Centre -Est (Ecole et CEEP annexe et les bâtiments du centre d'hébergement (Tenkodogo) au profit de l'INFPE ;

E= 5 000 000 ; Moyenne pondérée= 4 999 392 0,85= 4 149 483 ; 1,15= 5 749 301

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HTVA	Montants corrigés en FCFA	Observations
01	C.K.I SARL	4 236 000 HTVA	4 236 000 HTVA 4 998 480 TTC	Conforme 1 ^{er}
Attributaire		C.K.I SARL pour un montant de <i>quatre millions deux cent trente-six mille (4 236 000) francs CFA HTVA</i> soit <i>cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt (4 998 480) francs CFA TTC</i> Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.		

DEMANDE DE PRIX N°2026-25/INFPE/DG/PRCP du 24/08/2026 Pour L'ACQUISITION DE 200 MATELAS ET 300 HOUSSES DE MATELAS AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE). Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026. Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4478 du mardi 1^{er} septembre 2026. **Nombres de soumissionnaires : 15. Référence de convocation de la CAM** lettre N° 2026-25/INFPE/DG/PRCP du 07/09/2026. Date de dépouillement : 10 septembre 2026

Lot unique : Acquisition de 200 matelas et 300 housses de matelas ;

E= 15 750 000 ; Moyenne pondérée= 14 445 567 ; 0,85= 12 278 732 ; 1,15= 16 612 402 ;

Seuil de tolérance 5% : 11 664 795

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
UNIVERS DISTRIBUTION	12 926 900 TTC	10 955 000 HTVA 12 926 900 TTC	Conforme 8ème
PRICE	9 673 000 HTVA	9 673 000 HTVA 11 414 140 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse</i>
PLANETE SERVICES	13 865 000 TTC		Non conforme Absence de prospectus ou photos <i>Rabais de 0,1% sur le montant HTVA</i>
ASL/SN-SARL	10 150 000 HTVA	10 150 000 HTVA 11 977 000 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance</i> 4ème
ESTF	11 490 000 HTVA	11 490 000 HTVA 13 558 200 TTC	Conforme 9ème
SOKABOUF	15 222 000TTC	12 900 000 HTVA 15 222 000TTC	Conforme 11ème
BESEL	10 389 000 HTVA	10 389 000 HTVA 12 259 020 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance</i> 6ème
LEADER CONSULTING	12 600 000 HTVA	12 600 000 HTVA 14 868 000 TTC	Conforme 10ème
UNISTAR	10 200 000 HTVA 12 036 000 TTC	10 200 000 HTVA 12 036 000 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance</i> 5ème
FOSTRA	11 780 884 TTC	9 983 800 HTVA 11 780 884 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance</i> 2ème
EYAMAU	9 840 000 HTVA	9 840 000 HTVA 11 611 200 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse</i>
COMMERCIAL EXPERTS	10 115 000 HTVA	10 115 000 HTVA 11 935 700 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance</i> 3ème
B.T.T	9 300 000 HTVA	9 200 000 HTVA 10 856 000 TTC	Conforme <i>Erreur de calcul item 1</i> <i>Offre anormalement basse</i>
BELEMWENDE SERVICES SARL	9 900 000 HTVA	9 900 000 HTVA 11 682 000 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance</i>

			1er
YIGUIENE BTP	10 677 800 HTVA	10 677 800 HTVA 12 599 804 TTC	Conforme 7ème
Attributaire	BELEMWENDE SERVICES SARL pour un montant de neuf millions neuf-cent mille (9 900 000) francs CFA HTVA soit onze millions six cent quatre-vingt-deux mille (11 682 000) francs CFA TTC . Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours .		

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°2026-039M/MAERAH/SG/DMP PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA DIGITALISATION DES POSTES DE CONTROLE PHYTOSANITAIRES AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES PRODUCTIONS VEGETALES (DGPV).

Manifestation d'intérêt	:	Recrutement d'un cabinet pour la digitalisation des postes de contrôle phytosanitaires au profit de la Direction générale des productions végétales (DGPV).
Service bénéficiaire	:	DIRECTION GENERALE DES PRODUCTIONS VEGETALES (DGPV).
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus	:	13 Aout 2026
Référence de la lettre de convocation des membres de la CAM pour l'ouverture	:	Lettres N°2026-00376/MAERAH/SG/DMP du 04 Aout 2026
Date de délibération	:	21 août 2026
Référence de la lettre de convocation des membres de la CAM pour la délibération	:	Lettres N°2026-00392/MAERAH/SG/DMP du 19 Aout 2026
Nombre de plis reçus	:	Cinq (05) plis.
Financement	:	Budget de l'Etat, exercice 2026
Publication de l'avis à manifestation d'intérêt	:	Quotidien N°4455 du jeudi 30 juillet 2026

SYNTHESE DE L'ANALYSE DES MANIFESTATIONS

N°	Cabinet (s)/ Bureau (x) d'études	Synthèse de l'analyse des manifestations d'intérêt par critère	Classement	Observations
1	SWITCH MAKER	-Critère 1 : Agrément fourni conforme ; -Critère 2 : Vingt-sept (27) missions similaires justifiées.	1 ^{er}	Qualifié et retenu
2	GROUPEMENT SAHELYS BURKINA/SAHELYS GABON	-Critère 1 : Agrément fourni conforme ; -Critère 2 : Quatre (04) missions similaires justifiées.	Non classé	Non retenu
3	GROUPEMENT EXPERTS DEV/OPTIM GOV/SIGA	-Critère 1 : Agrément fourni conforme ; -Critère 2 : Six (06) missions similaires justifiées.	3 ^{ème}	Qualifié et retenu
4	GROUPEMENT KANAGA CONSULTING/LOGA ENGINEERING	-Critère 1 : Agrément fourni conforme ; -Critère 2 : Deux (02) missions similaires justifiées.	Non classé	Non retenu
5	GROUPEMENT AFRIK LONNYA AXEL SARL	-Critère 1 : Agrément fourni conforme ; -Critère 2 : Neuf (09) missions similaires justifiées.	2 ^{ème}	Qualifié et retenu

Les Consultants qualifiés et retenus seront invités à soumettre une proposition technique et une proposition financière pour la suite de la procédure.

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

FICHE DE SYNTHESE

Objet : Acquisition des pylônes et installation des antennes pluviographes et de disdromètres.

Date d'ouverture et examen des plis : 10 Août 2026

Date de publication : 21 avril 2026 ; **Nombre de plis reçus :** Cinq (05)

Financement : BANQUE MONDIALE N° Accord de Don N D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF

Reference STEP: BF-UCP/PRSA-BF-473782-GO-RFQ-3

Objet : Acquisition des pylônes et installation des antennes pluviographes et de disdromètres

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	Montants lus		Nature de la correction	Montants corrigés		Rang	Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		
1.	ORLAN TELECOM Tel 70 62 79 20 / 78 51 00 18/76 34 62 82 IFU 0022858 RCCM BFOUA2024 B13 03500	6 657 733 (Lot1 ,2 ,3)	7 856 125 TTC (Lot1 ,2 ,3)	-	-	-	Non classé	Non conforme cautions de soumissions non joints pour les 03 lots (1, 2 et 3)
2.	NUTRITECH AGRO 10 BP 13134 Ouagadougou 10 Tél. : 25 50 65 06 /70 40 30 67 / 56 27 00 59 RCCM : BF-OUA-01-2024-B13-17224 IFU : 00253746G	Lot 1 2 850 000		Erreur de sommation	Lot 1 1 510 000		1 ^{er}	Conforme Retenu
		Lot 2 3 050 000		Erreur de sommation	Lot 2 2 200 000			
3.	ZAMAN TECHNOLOGIES Tel 61 69 63 90 / 78 12 22 05 RCCM BFOUA12023B12 IFU 00194097A	(Lot3) 8 180 000	(Lot3) 9 152 400	RAS	-	-	Non classé	Non conforme montant hors enveloppe
4.	SANFIS 11 BP1568 Ouagadougou 11 Tel 78 91 91 91 Email: comercial-bf@sanfis.net	(Lot3) 3 606 250	(Lot3) 4 255 375	Différence du montant en lettre et le montant en chiffre des items : 1. Fournitures de pylône de 15 m ; montant en chiffre 593 750 F CFA et	Lot3 3 390 625	Lot 3 4 000 938	1 ^{er}	Conforme Retenu

				montant en lettre : cinq cent mille 6. Fournitures et installation d'un anti twist ; montant en chiffre : 296 875 F CFA et montant en lettre : deux cent mille 7. Fourniture et remplacement des haubans ; montant en chiffre : 125 000 F CFA et montant en lettre : cent mille				
Attributaires provisoires		Lot 1 : NUTRITECH AGRO pour un montant HTVA de un millions cinq cent dix mille (1 510 000) francs CFA HTVA; avec un délai de d'exécution de trente (30) jours calendaires.						
		Lot 2 : NUTRITECH AGRO pour un montant HTVA de deux millions deux cent vingt mille (2 200 000) francs CFA HTVA, avec un délai de d'exécution de trente (30) jours calendaires						
		Lot 3 : SANCFIS pour un montant HTVA de trois millions trois cent quatre vingt dix mille six cent vingt cinq (3 390 625) francs CFA HT, avec un délai de d'exécution de trente (30) jours calendaires						

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA					
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 018/2026 lancé pour l'entretien et la réparation des véhicules de la SONABEL en cinq (05) lots. Publié dans le Quotidien n° 4377 du lundi 13 avril 2026 des Marchés Publics Financement : Fonds propres SONABEL					
Lot 1 : Entretien et réparation des véhicules de marque TOYOTA HILUX, TOYOTA PRADO et TOYOTA BERLINE Le Budget estimatif des acquisitions est de : 94 038 920 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 74 754 079,29 F CFA TTC ; seuil de tolérance : 71 016 375,33 F CFA TTC					
N° d'ordre	Soumissionnaires	Monnaie	Montant en F CFA à l'ouverture	Montant en F CFA TTC corrigé	Observations
1	GARAGE MCS SOLIDARITE	FCFA TTC	MINI: 42 175 560 MAXI: 89 975 000	-	Non Conforme A fourni un cv et une attestation de travail de ZEMBA OLIVIER comme agent permanent (mécanicien n° 1) au sein de l'entreprise, mais il s'avère que c'est un agent permanent SONABEL à temps plein
2	GARAGE WEND POUIRE	FCFA TTC	MINI : 41 943 100 MAXI : 80 564 500	-	Non Conforme Le cachet du notaire certifie la liste du matériel au nom ADVENTORS MOTORS au lieu du GARAGE WEND POUIRE
3	GT GARAGE TRAORE SARL	FCFA TTC	MINI : 45 492 540 MAXI : 78 025 730	MINI : 45 492 540 MAXI : 78 025 730	Conforme
4	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	FCFA TTC	MINI : 42 286 008 MAXI : 73 978 212	MINI : 42 775 708 MAXI : 73 228 912	Conforme Item 10 : Erreur de quantité maxi, la quantité = 06 au lieu de 09 ; Item 14 : Erreur de quantité maxi la quantité = 06 au lieu de 09 ; Item 18 : Erreur de quantité maxi, la quantité = 06 au lieu de 09 ; Item 19 : Erreur de quantité mini, la quantité = 05 au lieu de 02 ; Total : Mini : -489 700 F CFA TTC ; Maxi : -749 300 F CFA TTC Offre comprise dans le seuil de tolérance ; Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35 %.
5	GARAGE CONTROLE VEHICULE AUTOMOBILE	FCFA TTC	MINI : 43 219 860 MAXI : 72 096 820	MINI : 43 219 860 MAXI : 72 096 820	Conforme Offre comprise dans le seuil de tolérance ; Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35 %.
6	GARAGE ZAMPALIGRE	FCFA TTC	MINI : 42 309 358 MAXI : 91 130 994	MINI : 42 309 358 MAXI : 91 130 994	Conforme
7	GARAGE TIEMTORE SALIFOU	FCFA TTC	MINI : 38 169 460 MAXI : 63 953 640	-	Non Conforme - Le mécanicien n° 5 présent sur la liste du personnel et le CV est KARGOUGOU JEREMIE mais sur le diplôme le nom qui figure est KARGOUGOU JEROME.
8	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	FCFA TTC	MINI : 41 851 060 MAXI : 72 770 600	-	Non Conforme - A fourni au nom de Ouedraogo Mahamadi un diplôme en ELECTRO-MECANIQUE au lot 1 et un diplôme en MECANIQUE AUTOMOBILE au lot 5, qui ne sont pas authentiques d'après la correspondance n° 2026-003235/MESFPT/SG/DGECC/DECEPS du 10 août 2026, faisant suite à notre correspondance n° 000342/2026/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ADT/CW de demande d'authentification du 15/07/2026
9	GARAGE DE L'UNION	FCFA TTC	MINI : 24 598 280 MAXI : 84 440 800	MINI : 52 964 300 MAXI : 85 892 200	Conforme Erreur de sommation Item 1 : Erreur de quantité mini, la quantité = 04 au lieu de 01 Mini : +28 366 020 F CFA TTC ; Maxi : + 1 451 400 F CFA TTC
10	GARAGE DE L'ESPOIRE BITIE ISSA	FCFA TTC	MINI : 33 621 150 MAXI : 67 723 740	-	Non Conforme A fourni un cv et une attestation de travail de SAVADOGO FAOZY comme agent permanent (mécanicien n°1) au sein de son

					entreprise, mais il s'avère que c'est un agent permanent SONABEL à temps plein.
11	GARAGE ZOUNGRANA	FCFA TTC	MINI : 40 625 713 MAXI : 76 064 145	MINI: 40 404 463 MAXI: 75 842 895	Conforme Item 54 : Les quantités mini et maxi, sont respectivement de 05 et 10 (dans le DAO), au lieu 10 et 15 fournis ; Item 61 : erreur de calcul. Total : Mini : -221 250 F CFA TTC ; Maxi : -221 250 F CFA TTC
12	GENERAL PIECES AUTOMOBILES	FCFA HTVA	MINI : 35 951 200 MAXI : 65 181 800	MINI: 42 422 416 MAXI: 76 914 524	Conforme
13	BBM	FCFA TTC	MINI : 28 750 700 MAXI : 72 416 600	MINI : 28 750 700 MAXI : 71 779 400	Conforme Item 53 : Erreur de quantité maxi, la quantité = 06 au lieu de 24 ; Total : -637 200 F CFA TTC Offre comprise dans le seuil de tolérance ; Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35 %
14	ADVENTOR MOTORS	FCFA TTC	MINI : 42 939 020 MAXI : 74 286 900	MINI : 42 939 020 MAXI : 74 286 900	Conforme - Offre comprise dans le seuil de tolérance - Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35 %
15	GARAGE AFRICA MAINTENANCE	FCFA HTVA	MINI : 39 298 000 MAXI : 65 641 000	-	Non Conforme - Le mécanicien n° 2 KAFANDO T RAYMOND a fourni un CAP en Mécanique générale au lieu d'un CAP en mécanique automobile ; - Le PUH fourni est au nom de OUATTARA Abdoul Kadri alors que le gérant se nomme OUATTARA Abdoul Souamadou et il n'y a pas de mise à disposition et d'acte de vente ou de contrat de location.
16	SOMAB	FCFA TTC	MINI : 52 939 520 MAXI : 88 070 716	MINI : 53 516 186 MAXI : 88 867 216	Conforme Item 3 : Les quantités mini et maxi, sont respectivement de 5 et 10 (dans le DAO) au lieu de 2 et 10 ; Items 4,5,5,21,49,50,51,57,59,60,61,61 et 63 : discordance entre le montant en lettre et le montant en chiffre (le montant en lettre faisant foi). Mini : +576 666 F CFA TTC ; Maxi : +796 500 F CFA TTC
17	GARAGE MODERNE DU BURKINA SARL	FCFA HTVA	MINI : 35 599 000 MAXI : 56 691 000	-	Non Conforme - N'a pas fourni les CV du personnel ; - N'a pas fourni les attestations de travail des cinq (05) mécaniciens, de l'électromécanicien, du tôlier, du soudeur et du technicien en froid et climatisation ; - N'a pas fourni le diplôme du tôlier et du mécanicien n° 3 OUEDRAOGO E WEND KUNI.
Attributaire provisoire : GARAGE DE L'UNION pour un montant TTC minimum de vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingts (24 598 280) F CFA et un montant TTC maximum de quatre-vingt-quatre millions quatre cent quarante mille huit cents (84 440 800) F CFA avec un délai d'exécution de 10 jours au plus tôt et 30 jours au plus tard .					

Lot 2 : Entretien et réparation des véhicules de marque MITSUBISHI L200 Le Budget estimatif des acquisitions est de : 256 010 440 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 206 456 542.38 F CFA TTC ; seuil de tolérance : 133 715.26 F CFA TTC					
N° d'ordre	Soumissionnaires	Monnaie	Montant à l'ouverture	Montant en F CFA TTC corrigé	Observations
1	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	FCFA TTC	MINI: 51 449 180 MAXI: 208 636 980	MINI : 52 171 340 MAXI : 208 265 280	Conforme Item 15 : Erreur de quantité maxi la quantité = 06 au lieu de 09 ; Item 16 : Erreur de quantité maxi la quantité = 06 au lieu de 09 ; Item 20 : Erreur de quantité maxi la quantité = 06 au lieu de 03 ; Item 22 : Erreur de quantité mini la quantité = 05 au lieu de 03 ; Item 27 : Erreur de quantité mini la quantité = 05 au lieu de 02 ; Mini : +722 160 F CFA TTC ; Maxi : -371 700 F CFA TTC
2	GARAGE ZAMPALIGRE	FCFA TTC	MINI : 52 957 121 MAXI : 250 043 227	MINI : 52 957 121 MAXI : 250 043 227	Conforme
3	GARAGE DE L'UNION	FCFA TTC	MINI : 42 382 060 MAXI : 219 996 840	-	Non Conforme - N'a pas fourni la liste, le cv, les attestations de travail, les diplômes et la liste pour le personnel proposé au lot 2 (a précisé que le personnel fourni est dédié au lot 1).
4	GARAGE ZOUNGRANA	FCFA TTC	MINI : 51 027 991 MAXI : 211 319 887	MINI : 57 812 991 MAXI : 211 319 887	Conforme Item 1 : Erreur de quantité mini la quantité = 04 au lieu de 03 Mini : +6 785 000 F CFA TTC
5	BBM	FCFA TTC	MINI : 47 618 900 MAXI : 204 876 320	-	Non Conforme A fourni un chiffre d'affaires annuel moyen certifié des trois dernières années d'un montant 180 014 165 F CFA au lieu de 300 000 000 F CFA comme exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
Attributaire provisoire : GARAGE ZOUNGRANA pour un montant mini TTC de cinquante et un millions vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (51 027 991) F CFA et un montant maxi TTC de deux cent onze millions trois cent dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-sept (211 319 887) F CFA avec un délai d'exécution de 10 jours au plus tôt et 30 jours au plus tard .					

Lot 3 : Entretien et réparation des véhicules de marque SUZUKI Le Budget estimatif des acquisitions est de : 4 242 000 F CFA TTC ; seuil de tolérance : 3 076 415.92 F CFA TTC					
N° d'ordre	Soumissionnaires	Monnaie	Montant à l'ouverture	Montant en F CFA TTC corrigé	Observations

					Conforme
1	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	FCFA TTC	MINI: 1 674 402 MAXI: 3 592 820	MINI: 1 674 402 MAXI: 3 185 395	Item 1 : Erreur de quantité maxi la quantité = 06 au lieu de 09 ; Item 1 : Erreur de quantité maxi la quantité = 06 au lieu de 09 ; Maxi : -407 425 F CFA TTC Offre comprise dans le seuil de tolérance ; Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35 %.
2	GARAGE TIEMTORE SALIFOU	FCFA TTC	MINI : 1 657 900 MAXI : 3 137 620	MINI : 1 657 900 MAXI : 3 137 620	Conforme Offre comprise dans le seuil de tolérance ; Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution à 35 %.
3	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	FCFA TTC	MINI : 1 705 100 MAXI : 3 221 400	-	Non Conforme - A fourni au nom de Ouedraogo Mahamadi un diplôme en ELECTRO-MECANIQUE au lot 1 et un diplôme en MECANIQUE AUTOMOBILE au lot 5, qui ne sont pas authentiques d'après la correspondance n° 2026-003235/MESFPT/SG/DGECC/DECEPS du 10 août 2026, faisant suite à notre correspondance n° 000342/2026/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ADT/CW de demande d'authentification du 15/07/2026.
4	GARAGE MODERNE DU BURKINA SARL	FCFA HTVA	MINI : 1 396 250 MAXI : 2 507 500	-	Non Conforme - N'a pas fourni de CV pour le personnel ; - N'a pas fourni les attestations de travail des cinq (05) mécaniciens, de l'électromécanicien, du tôlier, du soudeur et du technicien en froid et climatisation.
Attributaire provisoire : GARAGE TIEMTORE SALIFOU pour un montant mini TTC d'un million sept cent cinq mille cent (1 705 100) F CFA et un montant maxi TTC de trois millions cent trente-sept mille six cent vingt (3 137 620) F CFA avec une garantie de bonne exécution de 35% et un délai d'exécution 10 jours au plus tôt et 30 jours au plus tard.					

Lot 4 : entretien et réparation des véhicules de marque NISSAN Le Budget estimatif des acquisitions est de : 10 165 700 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 7 981 740.26 F CFA TTC ; seuil de tolérance : 7 582 653.25 F CFA TTC					
N° d'ordre	Soumissionnaires	Monnaie	Montant à l'ouverture	Montant en F CFA TTC corrigé	Observations
1	BVA	FCFA HTVA	MINI: 3 315 000 MAXI: 6 615 000	-	Non Conforme Na pas fourni la preuve de la possession d'un garage par un titre foncier, un PUH ou un contrat de location dûment enregistré comme exigé dans le dossier d'appel à concurrence
2	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	FCFA TTC	MINI : 4 374 000 MAXI : 8 127 427	-	Non Conforme a fourni les cv et les attestations de travail de SAGON Abraham (mécanicien n° 3) et de Ouedraogo Severin Windyam (mécanicien n° 5) comme des agents permanents de son entreprise, mais il s'avère que ce sont des agents contractuels à la SONABEL à temps plein
3	GARAGE CONTROLE VEHICULE AUTOMOBILE	FCFA TTC	MINI : 4 398 450 MAXI : 7 605 100	-	Non Conforme Le mécanicien n° 5 NABALOU HAMADO a fourni un CAP en mécanique générale au lieu d'un CAP en mécanique automobile comme exigé dans le dossier d'appel à concurrence.
4	GARAGE ZAMPALIGRE	FCFA TTC	MINI : 4 151 948 MAXI : 8 79 190	-	Non Conforme - A fourni le cv et l'attestation de travail de BAMBARA Gilles (mécanicien n° 1) comme un agent permanent au sein de l'entreprise, mais il s'avère que c'est un agent permanent à la SONABEL à temps plein
5	GARAGE TIEMTORE SALIFOU	FCFA TTC	MINI : 4 301 100 MAXI : 7 547 870	MINI : 4 301 100 MAXI : 7 547 870	Conforme Offre anormalement basse
6	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	FCFA TTC	MINI : 4 560 700 MAXI : 7 581 500	-	Non Conforme A fourni au nom de Ouedraogo Mahamadi un diplôme en ELECTRO-MECANIQUE au lot 1 et un diplôme en MECANIQUE AUTOMOBILE au lot 5, qui ne sont pas authentiques d'après la correspondance n° 2026-003235/MESFPT/SG/DGECC/DECEPS du 10 août 2026, faisant suite à notre correspondance n° 000342/2026/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ADT/CW de demande d'authentification du 15/07/2026
7	PLANETE AUTOMOBILE	FCFA TTC	MINI : 3 902 902 MAXI : 7 009 200	MINI : 3 902 902 MAXI : 7 009 200	Conforme Offre anormalement basse
8	GARAGE AFRICA MAINTENANCE	FCFA TTC	MINI : 3 795 000 MAXI : 6 635 000	-	Non Conforme - Le chef d'équipe TRAORE ISMAEL a fourni un BEP en Mécanique générale au lieu d'un CAP en mécanique automobile comme exigé dans le dossier d'appel à concurrence ; - Le mécanicien KAFANDO T RAYMOND a fourni un CAP en Mécanique générale au lieu d'un CAP en mécanique automobile comme exigé dans le dossier d'appel à concurrence ; - Le PUH fourni est au nom de OUATTARA Abdoul Kadri alors que le gérant se nomme OUATTARA Abdoul Souamadou et il n'y a pas de mise à disposition et d'acte de vente ou de contrat de location.
9	SOMAB	FCFA TTC	MINI : 5 672 850 MINI : 10 124 400	MINI : 5 672 850 MINI : 10 124 400	Conforme
10	GARAGE	FCFA	MINI : 3 627 050	-	Non Conforme

	MODERNE DU BURKINA SARL	HTVA	MAXI : 6 254 600		- N'a pas fourni de CV pour le personnel ; - N'a pas fourni les attestations de travail des cinq (05) mécaniciens, de l'électromécanicien, du tôlier, du soudeur et du technicien en froid et climatisation.
Attributaire provisoire : SOMAB pour un montant mini TTC de cinq millions six cent soixante-douze mille huit cent cinquante (5 672 850) F CFA et un montant maxi TTC de dix millions cent vingt-quatre mille quatre cents (10 124 400) F CFA avec un délai d'exécution 10 jours au plus tôt et 30 jours au plus tard.					

Lot 5 : Entretien et réparation des camions, grues et nacelles Le Budget estimatif des acquisitions est de : 46 875 000 F CFA TTC Après calcul : la borne inférieure est de : 37 901 997.42 F CFA TTC ; seuil de tolérance : 36 006 897.54 F CFA TTC					
N° d'ordre	Soumissionnaires	Monnaie	Montant à l'ouverture	Montant en F CFA TTC corrigé	Observations
1	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	FCFA TTC	MINI: 16 790 810 MAXI: 35 259 123	MINI : 16 978 777 MAXI : 36 424 338	Conforme Item 8 : Erreur de quantité mini la quantité = 05 au lieu de 04. Item 9 : Les quantités mini et maxi, sont respectivement de 5 et 10 (dans le DAO) au lieu de 3 et 5. Item 10 : Les quantités mini et maxi, sont respectivement de 5 et 10 (dans le DAO) au lieu de 3 et 5. Item 11 : Erreur de quantité mini la quantité = 03 au lieu de 05. Mini : +187 967 F CFA TTC ; Maxi : +1 165 215 F CFA TTC Offre anormalement basse
2	GARAGE ZAMPALIGRE	FCFA TTC	MINI : 16 275 000 MAXI : 46 044 851	MINI : 16 275 000 MAXI : 46 044 851	Conforme
3	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	FCFA TTC	MINI : 17 236 850 MAXI : 39 19 650	-	Non Conforme A fourni au nom de Ouedraogo Mahamadi un diplôme en ELECTRO-MECANIQUE au lot 1 et un diplôme en MECANIQUE AUTOMOBILE au lot 5, qui ne sont pas authentiques d'après la correspondance n° 2026-003235/MESFPT/SG/DGECC/DECEPS du 10 août 2026, faisant suite à notre correspondance n° 000342/2026/DG/SG/PSR/DM/DMFESC/ADT/CW de demande d'authentification du 15/07/2026.
4	GARAGE ZOUNGRANA	FCFA TTC	MINI : 17 121 210 MAXI : 41 022 700	MINI : 17 121 210 MAXI : 41 022 700	Conforme
5	GARAGE MODERNE DU BURKINA SARL	FCFA HTVA	MINI : 14 708 840 MAXI : 30 107 680	-	Non Conforme - N'a pas fourni de CV pour le personnel ; - N'a pas fourni les attestations de travail des cinq (05) mécaniciens, de l'électromécanicien, du tôlier, du soudeur et du technicien en froid et climatisation.
Attributaire provisoire : GARAGE ZAMPALIGRE pour un montant mini TTC de seize millions deux cent soixante-quinze mille (16 275 000) F CFA et un montant maxi TTC de quarante-six millions quarante-quatre mille huit cent cinquante et un (46 044 851) F CFA avec un délai d'exécution 10 jours au plus tôt et 30 jours au plus tard					

LOTIERIE NATIONALE BURKINABE

Rectificatif suivant recours préalable S/N° du mercredi 19 août 2026 contre les résultats provisoires du lot 04 : Construction d'un hangar pour deux (02) 2 cars Podium

Demande de prix N°2026-001t/LONAB/DG/DPS/DMA pour les travaux d'aménagement de locaux au profit de la LONAB, **Financement** : Budget de la LONAB-Exercice 2026 ; **Référence et date de publication de l'avis** : Revue des marchés publics N°4425, pages 46 et 47 du jeudi 18 juin 2026, **Date de l'ouverture des offres** : Mardi 30 juin 2026, **Nombre de plis reçus** : Vingt-sept (27),
Lettre de convocation : NC 2026-111/LONAB/DG/DPS/DMA du 24 juin 2026
Date de publication des résultats : Revue des marchés publics N° 4466 du vendredi 14 août 2026, **Date de réexamen** : vendredi 28 août 2026

Lot 4 : Construction d'un hangar pour deux (02) 2 cars Podium

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ACCORD BTP	12 789 255	15 091 321	12 789 255	15 091 321	3 ^{ème}	Conforme
2	MAHME DISTRIBUTION SERVICES	11 265 350	13 293 113	11 268 150	13 296 417	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse Erreur de quantité à l'item 4.8 Soit une augmentation de 1%
3	TRECORN Sarl	12 168 755	14 359 131	12 939 655	15 268 793	2 ^{ème}	Conforme Absence de PU aux items 1.3 ; 3.4 et 4.8 et application du PU le plus élevé soit une augmentation de 1%
4	ALLISSON CONSULTING	10 990 420	12 968 696	10 990 420	12 968 696	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%
5	EKO.BTP Sarl	15 242 384	17 986 013	16 198 284	19 113 975	Non Classé	Non Conforme Absence de PU aux items 1.3 ; 3.4 et 4.8 et application du PU le plus élevé soit une augmentation de 1% Montant hors enveloppe
6	INNOVATION BURKINA Sarl	13 571 615	16 014 506	14 527 515	17 142 468	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX

							*la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. -Absence de PU aux items :1.3 ; 3.4 et 4.8 et application du PU le plus élevé Soit une augmentation de 1% -Agrément technique Lp en assainissement des eaux usées et excréta fourni en lieu et place de l'agrément B en bâtiment
7	G. WATT ET BATIR	10 827 410	12 776 344	10 827 410	12 776 344	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil tolérance de 5%
8	ECMS	11 184 018	13 197 141	11 184 018	13 197 141	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse
9	SOCIETE OREBU Sarl	11 332 960	13 372 893	12 089 260	14 265 327	1 ^{er}	Conforme Absence de quantités aux items 1.3 ; 3.4 et 4.8 entraînant une augmentation de 1%
Attributaire Provisoire		SOCIETE OREBU Sarl pour un montant de onze millions trois cent trente-deux mille neuf cent soixante (11 332 960) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU KENEDOUGOU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS

Demande de prix n°2025-01/RGRK/PKND/HC/SG/CPAM relative à l'acquisition et la livraison sur sites de matériels didactiques et de consommables scolaires de fonctionnement courant des salles de classe au profit des CEB de la DPEPPNF du Kénédougou
Financement : Budget Eta Exercice 2026 ; Quotidien n°4442 du 13 juillet 2026 ; Date de dépouillement 23 juillet 2026 ;
Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lots : deux (02)

Lot 1 : E=20 672 146 0.6E=12 403 288 P=18 153 650 0.4P=7 261 460 M=0.6E+0.4P=19 664 747 BI=0.85M=16 715 035 0.95BI=15 879 284
Lot 2 : E=9 453 318 0.6E=5 671 991 P=8 301 418 0.4P=3 320 567 M=0.6E+0.4P=8 992 558 BI=0.85M=7 643 674 0.95BI=7 261 490

Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot 1						
Société de distribution de fournitures et services (SODIFOS)	14 516 250		14 676 250	16 628 440	1 ^{er}	Conforme : erreur de calcul aux items 4 et 7. Offre anormalement basse contenue dans le seuil de tolérance. Il s'engage à fournir une GBE de 30% (cf. DPDPx IC 22.6)
Etablissement KONATE & FILS (EKOF)	17 413 495			19 678 859	2 ^{ème}	Conforme
Lot 2						
Société de distribution de fournitures et services (SODIFOS)	6 711 250	7 603 960			1 ^{er}	Conforme : Offre anormalement basse contenue dans le seuil de tolérance. Il s'engage à fournir une GBE de 30% (cf. DPDPx IC 22.6)
Etablissement KONATE & FILS (EKOF)	7 962 955	8 998 875			2 ^{ème}	Conforme
Attributaire	Lot 1 : Société de distribution de fournitures et services (SODIFOS) pour un montant de seize millions six cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante (16 694 250) francs CFA HTVA après augmentation de 15% des quantités (item 3 : +792 paquets de 5 cahiers de 288 pages) avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					
	Lot 2 : Société de distribution de fournitures et services (SODIFOS) pour un montant de sept millions sept cent quinze mille (7 715 000) francs CFA HTVA après augmentation de 14,96% des quantités (item 3 : +365 paquets de 5 cahiers de 288 pages) avec un délai de livraison de soixante (60) jours.					

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE N'DOROLA

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS

Demande de prix n°2026-02/RGRK/PKND/CNDR/CCAM relative à l'acquisition et l'installation de lampadaires solaires dans la commune de N'Dorola.
Financement : Budget communal/Fonds propres Gestion 2026 ; Quotidien n°4466 du 14 août 2026 ;
Date de dépouillement 24 août 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 03 ; Nombre de lot : un (01)

Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
NAMINATA CONSULTING ET SERVICES	5 932 203	7 000 000			1 ^{er}	Conforme
ARIFA INFRA ET TECH	5 914 786	6 979 447			Non classée	Non conforme : Pièces administratives non transmises après le délai imparti

E. N. C. E. S -IN-SARL	5 296 611	6 250 001			Non classée	Non conforme : *Pièce administrative (AJE) non transmise après le délai imparti *Absence de certificat de conformité et d'essai *Non-respect du modèle de l'item 6 dans son offre *Echantillon non fourni *Absence de notice d'exploitation.
Attributaire	Entreprise NAMINATA CONSULTING ET SERVICES pour un montant de sept millions (7 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE ORODARA

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS

Demande de prix n°2026-13/RGRK/PKND/CO-ODR/PRCP relative aux travaux de réhabilitation de la Police Municipale et de la Compagnie Républicaine de Sécurité dans la commune de Orodara Financement : Budget communal 2026/Fonds propres ; Quotidien n°4477 du 31 août 2026 ; Date de dépouillement 09 août 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lot : un (01) E=14 750 00 0.6E=8 850 000 P=12 585 119 0.4P=5 034 048 M=0.6E+0.4P=13 884 048 BI=0.85M=11 801 440 SI=0.95BI=11 211 368						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
AFRICA CONSTRUCTION SARL	9 043 950				Non classée	Non Conforme : * absence de l'originale de l'offre *offre anormalement basse hors seuil de tolérance
EDMSSO SARL	12 286 760				1er	Conforme
Attributaire	EDMSSO SARL pour un montant de douze millions deux cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante (12 286 760) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

Demande de prix n°2026-14/RGRK/PKND/CO-ODR/PRCP relative aux travaux de réhabilitation de la maison des jeunes de Orodara Financement : Budget communal 2026/Fonds propres ; Quotidien n°4477 du 31 août 2026 ; Date de dépouillement 09 août 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lot : un (01)						
E=16 530 000 0.6E=9 918 000 P=13 254 698 0.4P=5 301 879 M=0.6E+0.4P=15 219 879 BI=0.85M=12 936 897 SI=0.95BI=12 290 052						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
AFRICA CONSTRUCTION SARL	11 973 480				2 ^{ème}	Conforme
EBI-BTP	10 492 110	12 380 690			1er	Conforme : offre anormalement basse comprise dans le seuil de tolérance. Il s'engage à fournir un GBE de 40% (cf. CCAP IC 19.3)
Attributaire	EBI-BTP pour un montant de douze millions trois cent quatre-vingt mille six cent quatre-vingt-dix (12 380 690) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

COMMUNE RURALE DE PABRE

Synthèse rectificative du résultat initial paru dans la revue des marchés publics N°4488 du Mardi 15 septembre 2026 relative à la construction d'un centre de tri et de valorisation de déchets au lot1 sur une omission d'observation du soumissionnaire ROUA, de la construction de latrines institutionnelles sur une omission d'observation de l'entreprise ROUA et de l'aménagement de la devanture des boutiques de rue de Katabtenga lot3 sur une erreur sur l'objet Demande de prix n°2026-03/CP/M/PRCP pour la construction et l'aménagement d'infrastructures administratives et commerciales. Financement : Fonds propres ; gestion 2026. Publication : N°4469 du mercredi 19 août 2026. Convocation CCAM N°2026- -03/CP/M/PRM du 25/08/2026. Date d'ouverture D'analyse et de délibération : vendredi 28 août 2026 Offres reçues : treize (13)						
Lot1 : construction d'un centre de tri et de valorisation des déchets solides ; Offres reçues : quatre (04) Prévision : Enveloppe = 28 500 000 F CFA TTC P = 21 166 032 F CFA TTC ; 0,4P = 8 466 413 F CFA TTC ; 0,6 E = 17 100 000 F CFA TTC ; M = 25 566 413 F CFA TTC ; 0,85 M = 21 731 451 F CFA TTC ; Seuil de tolérance 95% : 20 644 879 F CFA TTC						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KENE SERVICES Sarl	19 659 625	-	17 872 800	-	2^{ème}	Conforme A-I.2 erreur de quantité : 538 au lieu de 518 ; B-I.3 erreur de montant : cent cinquante mille en lettre au lieu de 3500 en chiffre ; B sous total II erreur de sommation : 1 539 700 au de 3 970 800 avec une variation de -9,08%
GUYVAL Sarl	18 500 320	-	20 268 935	-	3^{ème}	Conforme Sous total IV : erreur de sommation 5 240 950 au de 4 958 450 avec une variation de 1,53%
COBATMO	17 799 590	-	-	-	1^{er}	Conforme
ROUA	19 060 250	-	17 294 050	-	Non classé	Conforme A-item II.21 erreur de montant : vingt mille en lettre au lieu de 80 000 en chiffre ;

						A-item IV.2 erreur de montant : cinq cent en lettre au lieu 3500 en chiffre ; A-Item IV.6 erreur de montant : cinq cent en lettre au lieu de 1500 en chiffre . A-Item IV.7 erreur de montant : cinq cent en lettre au lieu de 5500 chiffres avec une variation de -9,27% Offre anormalement basse
Attributaire : COBATMO pour un montant de dix-sept millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix (17 799 590) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance Réf : L/SN du 09/09/2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution du COBATMO sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.						
Lot2 : Construction de latrines institutionnelles ; Offres reçues : huit (08) ; Prévision = E = 64 600 000 F CFA TTC P = 49 359 928 F CFA TTC ; 0,4P = 19 743 971 F CFATTC ; 0,6 E = 38 760 000 F CFA TTC ; M = 58 503 971 F CFA TTC ; 0, 85 M = 49 728 375 F CFA TTC ; Seuil de tolérance 95% : 47 241 957 F CFA TTC						
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EPLF	49 079 880	-	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non conforme au DAO CV du maçon Falane Bientama Honoré non détaillé : l'expérience dans les travaux similaires ne permet pas d'apprécier les 2 marchés spécifiques exécutés au cours des 3 dernières années ; CV du soudeur non détaillé : l'expérience dans les travaux similaires ne permet pas d'apprécier les 2 marchés spécifiques exécutés au cours des 3 dernières années ; CV du maçon NANA Palingwendé Aristide non détaillé : l'expérience dans les travaux similaires ne permet pas d'apprécier les 2 marchés spécifiques exécutés au cours des 3 dernières années.
SORIF	-	47 800 762	-	-	2 ^{ème}	Conforme
KEM MULTI SERVICES	40 664 675	-	-	-	Non classé	Non conforme Lettre de soumission non adressée à la commune de Pabré. CV du chef de chantier non détaillé : l'expérience dans les travaux similaires ne permet pas d'apprécier les 2 marchés spécifiques exécutés au cours des 3 dernières années ; . CV du maçon ILBOUDO Adama, de KABORE Germain, de ILBOUDO Daniel et du soudeur non détaillé : l'expérience dans les travaux similaires ne permet pas d'apprécier les 2 marchés spécifiques exécutés au cours des 3 dernières années.
IVALOR INTERNATIONAL	40 246 770	47 491 189	40 247 670	47 492 251	1 ^{er}	Conforme C-item 2.12 erreur de montant : soixante-dix mille en lettre au lieu de 60 000 en chiffre avec une variation de 0,002%
YAMGANDE SERVICES Sarl	41 000 000	48 380 000	49 711 100	58 659 098	Non classé	Non conforme A Total HTVA Erreur de sommation : 14 325 500 au lieu de 11 423 800 avec une variation de 21,25%
GREC	-	46 338 335	-	-	Non classé	Conforme Offre anormalement basse
OUEMADI COMMERCE INTERNATINAL	45 382 520	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme A.I-1.1 erreur de montant : quatre-vingt mille en lettre au lieu de 85 000 en chiffre. B.I-1.1 erreur de montant : cinq cent mille en lettre au lieu de 500 en chiffre soit une variation de 465%
ROUA	39 734 050	-	43 744 050	-	Non classé	Conforme A-Sous total VI. Erreur de sommation : 3 714 000 au lieu de 2 474 000 ; B-sous total II. Erreur de sommation : 2 036 740 au lieu de 1 714 140 soit une variation de 10% Montant lu est en deçà du seuil de tolérance
Attributaire : IVALOR INTERNATIONAL pour un montant de quarante millions deux cent quarante-six mille sept cent soixante-dix (40 246 770) FCFA HTVA et de quarante-sept millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cent quatre-vingt-neuf (47 491 189) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance Réf N°2026-12/IVALOR du 09/09/2026 en application de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution du IVALOR INTERNATIONAL sera fixée à 35% du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.						
Lot3 : aménagement de la devanture des boutiques de rue de Katabtenga ; Offres reçues : cinq (05) ; Prévision : Enveloppe = 7 220 000 F CFA TTC ; P = 5 951 920 F CFA TTC ; 0,4P = 2 380 768 F CFA TTC ; 0,6 E = 4 332 000 F CFA TTC ; M = 6 712 768 F CFA TTC ; 0, 85 M = 5 705 853 F CFA TTC ; Seuil de tolérance 95% : 5 420 560 F CFA TTC						
	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KENE SERVICES Sarl	5 013 000	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
SORIF	-	6 171 990	-	-	5 ^{ème}	Conforme

YAMGANDE SERVICES Sarl	5 170 000	6 100 600	-	-	4 ^{ème}	Conforme
P CHARLES SERVICES	4 965 000		-	-	2 ^{ème}	Conforme
ABTP	4 841 500		-	-	1 ^{er}	Conforme

Attributaire : AL BARAKAT TRAVAUX ET PRESTATION pour un montant de quatre millions huit cent quarante un mille cinq cent (4 841 500) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DU SAHEL

COMMUNE DE DORI

Demande de prix n°2026-01/RSHL/PSNO/COM_DR/SG PRCP du 17 août 2026;

Objet : Construction d'une cafeteria au sein de la mairie de Dori (lot 3).

Date d'ouverture des plis et de délibération : 31/08/2026. **Nombre de plis reçus :** Zéro (0). **Financement :** Budget Communal, gestion 2026

Publication : Revue des marchés publics n°4471 du vendredi 21 août 2026

Référence de la lettre d'invitation : N °2026-09/RSHL/PSNO/COM-DR du 25/08/2026

Lot 3 : Construction d'une cafeteria au sein de la mairie de Dori

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
-	-	-	-	-	-	-	-

Infructueux pour absence de pli

Demande de prix n°2026-04/RSHL/PSNO/COM_DR/SG PRCP du 17 août 2026

Objet : Acquisition et installation d'un four à 9 portes au profit de la boulangerie communale de Dori

Date d'ouverture des plis et de délibération : 31/08/2026 ; **Nombre de plis reçus :** Trois (03). **Financement :** Budget Communal, gestion 2026

Publication : Revue des marchés publics n°4471 du vendredi 21 août 2026

Référence de la lettre d'invitation : N °2026-09/RSHL/PSNO/COM-DR du 25/08/2026

N° ordre	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	LYSERS BUSINESS HOLDING (LBH)	14 238 000	16 800 840	-	-	Conforme	1 ^{er}
2	SOCIETE DE DISTRIBUTION KADIOGO (SODIKAD)	15 500 000	18 290 000	-	-	Non Conforme Pièces administratives non fournies dans les délais	-
3	FOSTRA	14 250 000	16 815 000	-	-	Non Conforme Pièces administratives non fournies dans les délais	-

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : LYSERS BUSINESS HOLDING (LBH) pour un montant de seize millions huit cent mille huit cent quarante (16 800 840) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.

REGION DU NANDO

COMMUNIQUE RECTIFICATIFS DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2026-01/MATM/RNDO/PBLK/HC-KDG/CPAM/SG du 1er juillet 2026 pour l'acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit des CEB de la DPEPPNF du Boulkiemdè.

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026. **Publication de l'avis :** Revue des marchés publics n°4449 du 22 juillet 2026

Convocation de la CRAM : N°2026-02/MATM/RCOS/PBLK/HC/SG/CPAM du 23 juillet 2026

Date d'ouverture des plis : 31 juillet 2026 ; **Nombre de lots :** Quatre (4)

Lot 1 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF-BLK (CEB de : Bingo-Kokologho-Poa-Ramongo)

Lot 2 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF-BLK (CEB de : Kindi-Koudougou1-Nandiala-Siglé)

Lot 3 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF-BLK (CEB de : Imasgo-Nanoro-Pella-Soaw)

Lot 4 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF-BLK (CEB de : Koudougou2-Sabou-Sourgou-Thyou)

Nombre de plis reçus : Cinquante-quatre (54) (lot 1 ; lot 2 ; lot 3 et lot 4)

Lot 1 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF-BLK (CEB de : Bingo-Kokologho-Poa-Ramongo)

1-Moyenne des Offres : 11 677 993

2-Enveloppe prévisionnelle : 15 415 909

3-Pondéré des Offres : 14 671 197 x 0,40 = 4 671 197

4-Pondéré de l'enveloppe : 15 415 909 x 0,60 = 9 249 545

5- Moyenne de base : 4 671 197 = 13 920 743

6-Borne inférieure : 13 920 743 x 0,85 = 11 832 631

7-Borne supérieure : 13 920 743 x 1,15 = 16 008 854

8- Marge inférieure de tolérance de 5% : 11 832 631 x 0,95= 11 241 000

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
POULMA SERVICE INTERNATIONAL	12 438 375	-	12 438 375	14 255 435	Conforme	14 ^{ème}
IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL(ICNF)	11 943 975	-	11 943 975	13 663 254	Conforme	9 ^{ème}
NERWAYA SERVICES INTERNATIONAL(NSI)	-	12 022 599	10 516 350	12 022 599	Conforme Attributaire	3 ^{ème}
KAWSAR-SERVICES	11 631 150	-	11 631 150	13 338 063	Conforme	8 ^{ème}
GROUPE BILA VISION SARL(GBV)	11 610 900	-	11 610 900	13 279 014	Conforme Pièces administratives non fournies	7 ^{ème}
UNIVERSAL INNOVATION	10 829 700	-	10 829 700	12 357 198	Conforme Pièces administratives non fournies	5 ^{ème}
PLANETE SERVICE	-	13 098 420	11 472 750	13 098 420	Conforme	6 ^{ème}
DECLIQ TRADING	-	12 331 926	10 748 700	12 331 926	Conforme	4 ^{ème}
PROLIB EQUIPEMENT AFRIQUE(PEA)	10 400 340	13 816 663	12 048 660	13 816 663	Conforme Montant hors taxes inscrit dans la lettre de soumission est de 12 048 660 au lieu de 10 400 340	12 ^{ème}

ENTREPRISE DE L'ESPOIR	12 596 835	-	12 596 835	14 336 955	Echantillons ou prospectus non fournis Pièces administratives non fournies Non conforme	-
ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	12 058 200	-	12 058 200	13 877 136	Conforme	13 ^{ème}
IPCOM TECHNOLOGIES	-	14 159 316	12 774 000	14 159 316	- Pièces administratives manquantes (CNSS DRTSS AJE ; RCCM ; CNF ANPE) -Prospectus ou échantillons fournis pour les items (1 ;4 ;5 ;6 ;7 ;8 ;9 ;10 ;11) -Marque proposées des items (2 et 3) ROVIS au lieu de FASO CRAIE ou STERM demandées Non conforme	-
ECOROF	-	11 557 620	10 122 300	11 557 620	Conforme Déjà attributaire au lot 4	1 ^{er}
ETABLISSEMENT L'IMAM ET FRERES (ELIF)	-	11 960 751	11 119 350	11 960 751	Conforme Déjà attributaire au lot 2	2 ^{ème}
LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME	9 796 050	-	9 796 050	11 032 029	Non classé : offre financière anormalement basse Pièces administratives non fournies Conforme	-
ECBEN	9 560 100	-	9 560 100	10 718 454	Non classé : offre financière anormalement basse Pièces administratives non fournies Conforme	-
Attributaire :	NERWAYA SERVICES INTERNATIONALE(NSI) pour un montant de douze millions vingt deux mille cinq cent quatre vingt dix neuf (12 022 599) FCFA TTC avec un délai d'exécution de vingt et un (21) jours.					
LOT 2 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit des CEB (Kindi-Koudougou 1-Nandiala-Siglé) de la DPEPPNF du Boulkiémdé.						
1-Moyenne des Offres : 14 780 807 2-Enveloppe prévisionnelle : 17 492 957 3-Pondéré des Offres : 14 780 807 x 0,40 = 5 912 323 4-Pondéré de l'enveloppe : 17 492 957 x 0,60 = 10 495 774 5- Moyenne de base : 5 912 323+10 495 774 = 16 408 097 6-Borne inférieure : 16 408 097 x 0,85 = 13 946 882 7-Borne supérieure : 16 408 097 x 1,15 = 18 869 312 8- Marge inférieure de tolérance de 5% : 13 946 882 x 0,95= 13 249 538						
Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
POULMA SERVICE INTERNATIONAL	14 110 250	-	14 110 250	16 171 223	Conforme	10 ^{ème}
ENTREPRISE ZANMA NOOMA SERVICE	13 689 000	-	13 689 000	15 594 336	Conforme	7 ^{ème}
SOGMAF	13 173 600	-	13 173 600	15 065 976	Conforme Pièces administratives non fournies	6 ^{ème}
PLANETE SERVICES		14 862 120	13 017 750	14 862 120	Conforme	4 ^{ème}
DIANE-SA MULTI SERVICE	14 031 500		14 031 500	16 078 298	Conforme	9 ^{ème}
DECLIQ TRADING	-	13 993 164	12 196 800	13 993 164	Conforme	2 ^{ème}
PROLIB EQUIPEMENT AFRIQUE(PEA)	-	15 676 073	13 670 340	15 676 073	Conforme	8 ^{ème}
PERFECT CLICK INFORMATIQUE	-	13 128 600	13 128 600	15 052 782	Pièces administratives manquantes (CNSS DRTSS AJE RCMM CNF ANPE) Conforme	5 ^{ème}
IP COM TECHNOLOGIE	-	16 061 824	-	-	- Pièces administratives manquantes (CNSS DRTSS RCCM CNF ANPE) - Prospectus fournis pour les items (1 ;4 ;5 ;6 ;7 ;8 ;9 ;10 ;11) - Marque proposées des items (2 et 3) ROVIS en lieu et place de FASO CRAIE ou STERM demandées Non conforme	-
ECOROF	-	14 161 764	12 373 500	14 161 764	Conforme	3 ^{ème}
ETABLISSEMENT L'IMAM ET FRERES (ELIF)	-	14 128 480	12 730 450	13 685 080	Le coût unitaire de l'item 8 est de trois mille trois cent cinquante(3 350) au lieu de trois mille cinq cent cinquante(3 550) d'où une variation du montant total en baisse de quatre cent quarante trois mille quatre cent deux (443 402) Conforme Attributaire	1 ^{er}
LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME	10 946 175	-	10 946 175	12 248 061	offre financière anormalement basse Pièces administratives non fournies Non classé	-
Attributaire :	ETABLISSEMENT L'IMAM ET FRERES (ELIF) pour un montant de treize millions six cent quatre vingt cinq mille quatre vingt (13 685 080) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.					
LOT 3 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit des CEB (Imasgo-Nanoro-Pella-Soaw) de la DPEPPNF du Boulkiémdé.						
1-Moyenne des Offres : 10 869 119 2-Enveloppe prévisionnelle : 13 247 035 3-Pondéré des Offres : 10 869 119 x 0,40= 4 347 648 5- Moyenne de base : 4 347 648+7 948 221= 12 295 869 6-Borne inférieure : 12 295 869 x 0,85 = 10 451 488 7-Borne supérieure : 12 295 869 x 1,15 = 14 140 249						

4-Pondéré de l'enveloppe : 13 247 035x 0,60= 7 948 221					8- Marge inférieure de tolérance de 5% : 10 451 488 x 0,95= 9 928 914	
Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
POULMA SERVICE INTERNATIONAL	10 688 250	-	10 688 250	12 269 343	<u>Conforme</u>	11 ^{ème}
NERWAYA SERVICES INTERNATIONAL(NSI)	-	10 386 250	9 068 200	10 386 250	<u>Conforme</u> <u>Déjà attributaire au lot 1</u>	2 ^{ème}
KAWSAR-SERVICES	9 846 950	-	9 846 950	11 305 175	<u>Conforme</u>	7 ^{ème}
CELLIA ALL SERVICE AND INVESTISSEMENT	9 986 600	-	9 986 600	11 441 396	Pièces administratives non fournies <u>Conforme</u>	8 ^{ème}
DILKAM MULTI SERVICE(DKMS) SARL	9 291 250	-	9 291 250	10 635 166	<u>Conforme</u>	4 ^{ème}
PLANETE SERVICE		11 157 660	9 758 250	11 157 660	<u>Conforme</u>	6 ^{ème}
DIANE-SA MULTI SERVICE	10 601 500		10 601 500	12 166 978	<u>Conforme</u>	10 ^{ème}
DECLIQ TRADING	-	10 620 254	9 242 300	10 620 254	<u>Conforme</u> <u>Attributaire</u>	3 ^{ème}
PROLIB EQUIPEMENT AFRIQUE(PEA)	-	11 946 749	10 400 340	11 946 749	<u>Conforme</u>	9 ^{ème}
IPCOM TECHNOLOGIES	-	12 813 664	-	-	- Pièces administratives non fournies - Prospectus fournis pour les items (1 ;4 ;5 ;6 ;7 ;8 ;9 ;10 ;11) - Marque proposées des items (2 et 3) ROVIS en lieu et place de FASO CRAIE ou STERM demandées <u>Non conforme</u>	-
ECOROF	-	10 030 224	8 766 500	10 030 244	Le montant de la soumission lu en lettre est de dix millions trente mille deux cent vingt quatre (10 030 224) TTC <u>Déjà Attributaire au lot 4</u>	1 ^{er}
ETABLISSEMENT L'IMAM ET FRERES (ELIF)	-	10 775 916	10 039 950	10 775 916	<u>Conforme</u>	5 ^{ème}
LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME	8 277 400	-	8 277 400	9 281 710	Pièces administratives non fournies Non classé : offre financière anormalement basse	-
ECBEN	8 434 700	-	8 277 400	9 281 710	Pièces administratives non fournies Les coûts unitaires des items 2 à 11 sont erronés d'une variation du dévis estimatif en baisse de cent cinquante sept mille trois cents (157 300) <u>Non classé : offre financière anormalement basse</u>	-
Attributaire : <u>DECLIQ TRADING SARL</u> pour un montant de dix millions six cent vingt mille deux cent cinquante quatre (10 620 254) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.						
LOT 4 : Acquisition de matériels de fonctionnement courant des écoles au profit des CEB (Koudougou 2-Sabou-Sourgou-Tyou) de la DPEPPNF du Boulkiémdé.						
1-Moyenne des Offres : 18 178 748 2-Enveloppe prévisionnelle : 23 114 873 3-Pondéré des Offres : 18 178 748 x 0,40= 7 271 499 4-Pondéré de l'enveloppe : 23 114 873x 0,60= 13 868 924 5- Moyenne de base : 7 271 499 + 13 868 924= 21 140 423 6-Borne inférieure : 21 140 423 x 0,85 = 17 969 539 7-Borne supérieure : 21 140 423 x 1,15 = 24 311 486 8- Marge inférieure de tolérance de 5% : 17 969 539 x 0,95= 17 070 891						
Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations	Classement
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
POULMA SERVICE INTERNATIONAL	16 111 250	-	16 111 250	18 464 363	<u>Conforme</u>	10 ^{ème}
ZANMA NOOMA SERVICES	15 630 600	-	15 630 600	17 806 044	<u>Conforme</u>	7 ^{ème}
JP TRADING SARL	-	17 203 356	15 042 600	17 203 356	<u>Conforme</u>	6 ^{ème}
PLANETE SERVICE	-	16 971 000	14 865 000	16 971 000	Pièces administratives non fournies <u>Conforme</u>	4 ^{ème}
DECLIQ TRADING	-	16 039 224	13 927 800	15 979 044	Le prix unitaire des items 9 ;10 et 11 est de 2500 au lieu de 3000.Ce qui a entraîné une variation en baisse du montant TTC de soixante mille cent quatre vingt dix huit (60 198) <u>Conforme</u>	2 ^{ème}
PROLIB EQUIPEMENT AFRIQUE(PEA)	-	17 900 045	15 609 840	17 900 045	<u>Conforme</u>	8 ^{ème}
ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	15 620 400	-	15 620 400	17 976 312	<u>Conforme</u>	9 ^{ème}
PERFECT CLICK INFORMATIQUE	14 991 600	-	14 991 600	17 188 752	Pièces administratives manquantes (CNSS DRTSS AJE RCMM CNF ANPE) <u>Conforme</u>	5 ^{ème}
IPCOM TECHNOLOGIES	-	17 841 344	16 124 000	17 841 344	- Pièces administratives manquantes (CNSS DRTSS RCCM CNF ANPE) - Prospectus fournis pour les items (1 ;4 ;5 ;6 ;7 ;8 ;9 ;10 ;11) - Marque proposées des items (2 et 3) ROVIS en lieu et place de FASO CRAIE ou STERM demandées <u>Non conforme</u>	-
ECOROF	-	15 130 568	13 286 000	15 130 568	<u>Conforme</u> <u>Attributaire</u>	1 ^{er}

ETABLISSEMENT L'IMAM ET FRERES (ELIF)	-	17 949 966	14 917 900	16 007 962	Le montant corrigé du dévis estimatif est de seize millions sept mille neuf cent soixante deux (16 007 962) TTC différent du montant de la lettre de soumission lue qui est de dix sept millions neuf cent quarante neuf mille neuf cent soixante six TTC d'où une variation en baisse de un million neuf cent quarante deux mille quatre (1 942 004) TTC Conforme	3^{ème}
LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME	12 452 500		12 456 100	13 946 194	Pièces administratives non fournies Erreur de calcul de l'item 2 sur le dévis :un million cinq cent dix neuf deux cents(1 519 200) ;d'ou une variation du montant en hausse de trois mille six cent(3 600) HT Non classé : offre financière anormalement basse	=
Attributaire :		ECOROF pour un montant de quinze millions cent trente mille cinq cent soixante-huit (15 130 568) FCFA TTC avec un délai d'exécution de vingt et (21) jours.				

REGION DE NANDO

COMMUNE DE NANDIALA

DEMANDE DE PRIX N° 2026 -01 //RND0/PBLK/CNDL/PRM du 05 juillet 2025 pour les Travaux de construction de trois (03) boutiques de Rue (Lot1) et la construction de treize (13) Boutiques (Lot2) de Rue au profit de la commune de Nandiala ; **Allotissement : Lot1 et Lot2**

Date de Publication : RMP N°4459 du mercredi 05 Aout 2026. **Date de dépouillement :** 14/08/ 2026

FINANCEMENT : (fonds propre et Fonds Minier) / gestion 2026

Convocation de la CCAM : 10/08/2026 ; **Date de délibération :** 14/08/2026 ; **Nombre de plis :** 03

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFATTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Rang	Observations
LOT1 : Travaux de construction de trois (03) boutiques de Rue							
01	SHALOM SERVICE INTERNATIONAL	3 519 265	4 152 732	3 519 265	4 152 732	1 ^{er}	Conforme
02	SAID Monde service	3 723 537		3 723 537		2 ^{ème}	Conforme
03	Entreprise Wendteendé	3 901 748		3 901 748		3 ^{ème}	Conforme

Attributaire : - SHALOM SERVICE INTERNATIONAL Pour un montant de : Trois millions cinq cent dix-neuf mille deux cent soixante-cinq (3 519 265) **Hors TVA ,Soit** Quatre millions cent cinquante-deux mille sept cent trente-deux (4 152 732)TTC. avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

LOT2 : Travaux de construction de treize (13) Boutiques de Rue au profit de la commune de Nandiala.

01	SHALOM SERVICE INTERNATIONAL	13 375 214	15 782 752	13 375 214	15 782 752	1 ^{er}	Conforme
02	SAID Monde service	14 512 259		14 512 259		2 ^{ème}	Conforme
03	Entreprise Wendteendé	15 600 000		15 600 000		3 ^{ème}	Conforme

Attributaire : - SHALOM SERVICE INTERNATIONAL Pour un montant de Treize millions trois cent soixante quinze mille deux cent quatorze (13 375 214) **Hors TVA, Soit** Quinze millions sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-deux (15 782 752) **TTC** avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix N°2026-08/ RCOS/DSR/SG/PRCP POUR DIVERSES ACQUISITIONS AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST ; FINANCEMENT : Budget du Conseil régional (FMDL ET FONDS PROPRES), gestion 2026.

Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 4470 – Jeudi 20 août 2026. **Date de dépouillement et d'analyse :** 31 août 2026

Date de délibération : 04 septembre 2026. **Nombre de soumissionnaire :** Lot 1 : Un (01) ; Lot 2 : Un (01)

Convocation de la commission d'attribution N°2026-18/RCOS/DSR/SG/PRCP du 28 août 2026

Lot 1 : Acquisition de cages flottantes et aliments au profit des jeunes et des femmes y compris leur formation

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ENTREPRISE WAMALGRE	16 921 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire provisoire ENTREPRISE WAMALGRE pour un montant de Seize millions neuf cent vingt et un mille (16 921 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours et un délai de validité de soixante-dix (70) jours.

Lot 2 : Acquisition de métiers à tisser bande large avec accessoires y compris la formation au profit des coopératives féminines de la région du Centre-Ouest

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ENTREPRISE WAMALGRE	9 400 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire provisoire ENTREPRISE WAMALGRE pour un montant de Neuf millions quatre cent mille (9 400 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours et un délai de validité de soixante-dix (70) jours.

COMMUNE DE KOUDOUGOU

Demande de Prix N°2026-11/CKDG/M/SG/DMP RELATIVE A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES ET ETABLISSEMENTS DE LA COMMUNE DE KOUDOUGOU. Financement : Budget communal (FONDS PROPRES), Gestion 2026

Revues des marchés publics n°4472 du lundi 24 Août 2026, page 45. Date d'ouverture de plis : 02 septembre 2026

Nombre de plis reçus : dix-neuf (19)

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (Lot 1)

Budget prévisionnel	15 117 476
Moyenne des offres jugées conformes	11 280 417
Moyenne pondérée (MP)	13 582 652
Offre minimale (0,85MP)	11 545 254
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	10 967 992
Offre maximale (1,15MP)	15 620 050

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (Lot 2)

Budget prévisionnel	33 174 935
Moyenne des offres jugées conformes	26 209 177
Moyenne pondérée (MP)	30 388 632
Offre minimale (0,85MP)	25 830 337
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	24 538 820
Offre maximale (1,15MP)	34 946 926

Les conclusions issues des analyses administrative, technique et financière des offres reçues relativement à la demande de prix mentionnée ci-dessus sont présentées de manière synthétique dans le tableau ci-après :

Lot 1 : Acquisition de tables bancs au profit des écoles de la commune de Koudougou

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	KAMILA CLEAN EXPRESS (KCE)	9 625 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	7 ^{ème}
2	MAHME DISTRIBUTION SARL	9 449 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
3	S.O.W.F. S	10 975 250	-	-	-	Incohérence entre les prescriptions techniques et le prospectus proposé : tube carré indiqué dans les prescriptions techniques et tube rond fourni dans le prospectus : NON CONFORME	Non classé
4	KAF SAÏD BUILD	9 928 875	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	10 ^{ème}
5	FAOUZIA ULTRA MATERIAUX	9 544 425	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	5 ^{ème}
6	SOFAPI SARL	10 862 500	-	-	-	On remarque que dans le prospectus le casier est en bois et non en métallique (tôle de 10/10) demandé dans le dossier : NON CONFORME	Non classé
7	SASO MULTI-SERVICES	12 345 318	14 567 476	-	-	Le fer utilisé pour le banc est de tube rond et non de tube carré de 30 lourd demandé par le dossier : NON CONFORME	Non classé
8	E.D.B. T (DEMENIBADEYA TECHNOLOGIE)	9 473 750	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
9	E.T. B	-	10 546 250	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
10	ESIDRIF	9 480 625	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}
11	MOHAMMAD NOUR SERVICE	9 515 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	4 ^{ème}
12	NOVA EMPRESA	9 570 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	6 ^{ème}
13	LOUDA-TECH	9 897 250	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	9 ^{ème}
14	SGBTP	9 735 000	11 487 300	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	8 ^{ème}
15	EWT	8 800 000	-	-	-	Absence de prospectus : NON CONFORME	Non classé
16	L P F	9 432 500	-	-	-	Absence de prospectus : NON CONFORME	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : MAHME DISTRIBUTION SARL pour un montant de **neuf millions quatre cent quarante-neuf mille (9 449 000) francs CFA HTVA** avec un délai de livraisons de **trente (30) jours**.

Lot 2 : Acquisition d'équipements scolaires au profit de la commune de Koudougou

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	KAMILA CLEAN EXPRESS (KCE)	23 550 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
2	MAHME DISTRIBUTION SARL	20 737 000	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
3	LA GRACE POUR TOUS	23 500 500	-	-	-	-Item1 : -le casier est en bois et non en métallique demandé ; -absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier ; -Item2 : le fer utilisé est de tube rond et non de tube carré demandé : NON CONFORME	Non classé
4	KAF SAÏD BUILD	20 785 500	-	-	-	-Item1 : incohérence entre les spécifications techniques et le prospectus (absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier) : NON CONFORME	Non classé
5	FAOUZIA ULTRA MATERIAUX	20 945 700	-	-	-	-Item1 : incohérence entre les spécifications techniques et le prospectus (absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier) : NON CONFORME	Non classé
6	SOFAPI SARL	23 450 000	-	-	-	-Item1 : on remarque que le casier est en bois et non en métallique de tôle 10/10 comme demandé ; -on remarque également l'absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier ; -Item2 : on remarque que le casier est en bois et non en métallique comme demandé ; -Item4 : absence de cache jambe : NON CONFORME	Non classé
7	SASO MULTI-SERVICES	27 394 012	32 224 935	-	-	-Item1 : -on remarque sur le prospectus que le fer utilisé pour le banc est de tube rond et non de tube carré de 30 lourd demandé ;	Non classé

						-on note également l'absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier ; -Item2 : on remarque sur le prospectus que le fer utilisé pour le banc est de tube rond et non de tube carré de 30 lourd demandé : NON CONFORME	
8	E.D.B. T (DEMENIBADEYA TECHNOLOGIE)	21 050 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
9	E.T. B	-	28 025 000	-	-	Item1 : incohérence entre les spécifications techniques et le prospectus (absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier) : NON CONFORME	Non classé
10	MOHAMMAD NOUR SERVICE	20 890 000	-	-	-	Item4 : incohérence entre les spécifications techniques et le prospectus (absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier) : NON CONFORME	Non classé
11	NOVA EMPRESA	20 440 000	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
12	LOUDA-TECH	20 490 000	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
13	NATOBÉ COMMERCIAL	27 000 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}
14	SGBTP	21 065 000	24 856 700	-	-	Item1 : incohérence entre les spécifications techniques et le prospectus (absence de cache jambe au niveau du prospectus, pourtant précisé dans les spécifications techniques du dossier) : NON CONFORME	Non classé
15	ENTREPRISE WAMALGRE	21 325 000	-	-	-	Absence de prospectus : NON CONFORME	Non classé
16	L P F	20 467 500	-	-	-	Absence de prospectus : NON CONFORME	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : E.D.B. T (DEMENIBADEYA TECHNOLOGIE) pour un montant de vingt et un millions cinquante mille (21 050 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraisons de trente (30) jours.							

COMMUNE DE POA

Avis de demande de prix n°2026-001/ C.POA/M.POA/PRCP Pour les travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Poa
Financement : Fonds propre + ADCT. Date de dépouillement : 03 Septembre 2026. Nombre de soumissionnaires : 09

Lot 1 : Construction d'un jardin communal de Poa

Lot 1 : Construction d'un jardin communal de 10a						
SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		RANG	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
E=46 080 073 FCFA ; P=37 732 647 FCFA ; M=42 741 102 FCFA ; 0,85M=36 329 937 FCFA ; ST=34 513 440 FCFA ; 1,15M= 49 152 268 FCFA						
ENTREPRISE WENDKOUNI	31 240 730	-	31 240 730	-	2 ^{ème}	CONFORME
FACOBAT	-	40 185 200	-	40 185 200		Déclaration de garantie de soumission non signé par la personne habilitée. NON CONFORME
GEC-TRA SARL	-	36 171 512	-	36 171 512	1 ^{er}	CONFORME
TIMB NOOMA TRAVAUX ET SERVICES	-	38 000 000	-	38 000 000	3 ^{ème}	CONFORME
KMS	33 809 333	-	33 809 333	-	4 ^{ème}	CONFORME
E.KAIF	-	42 589 610	-	42 589 610		La mise à disposition de la benne et du véhicule de liaison est pour la société DAREE YANDE SARL au lieu de EKAIF NON CONFORME

Attributaire GEC-TRA SARL pour un montant de : trente-six millions cent soixante-onze mille cinq cent douze (36 171 512) francs CFA TTC. Prix à confirmer avec une garantie de bonne exécution relevée à 40%. Délai d'exécution : soixante (60) jours

Lot 2 : construction de latrines à deux postes au CEG de Niangdo dans la commune de Poa

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		RANG	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ENTREPRISE WENDKOUNI	1 610 190	-	1 610 190	-	1 ^{er}	CONFORME
E.G.T.M. KF	1 809 670	2 135 410	1 809 670	2 135 410	2 ^{ème}	CONFORME
BAYILI CONSTRUCTION	1 903 100	-	1 903 100	-	3 ^{ème}	CONFORME
TECHNOCRATE	1 821 650		1 821 650	-		Agrément technique ne couvre pas la région de nando. NON CONFORME

Attributaire ENTREPRISE WENDKOUNI pour un montant de : un million six cent dix mille cent quatre-vingt-dix (1 610 190) francs CFA HTVA.

Délai d'exécution : soixante (60) jours

Lot 3 : Réfection de la salle de cérémonie de la commune de Poa

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		RANG	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ENTREPRISE WENDKOUNI	4 502 800	-	-	-	1 ^{er}	CONFORME
KMS	4 779 500	-	-	-	2 ^{ème}	CONFORME
EGTMKF		5 685 830	-	-	4 ^{ème}	CONFORME

TECHNOCRATE	4 951 800					Agrément technique ne couvre pas la région de nando NON CONFORME
BAYILI CONSTRUCTION	5 181 500	-			3 ^{ème}	CONFORME
Attributaire	ENTREPRISE WENDKOUNI pour un montant de : quatre millions cinq cent deux mille huit cent (4 502 800) francs CFA HTVA. Délai d'exécution : soixante (60) jours					
<u>IV – DELIBERATION</u>						
Après la vérification des travaux par les membres de la commission, le président a remercié les uns et les autres pour le travail abattu. Ainsi la commission a proposé comme attributaire :						
Lot 1 : Construction d'un jardin communal de Poa						
GEC-TRA SARL pour un montant de : trente-six millions cent soixante-onze mille cinq cent douze (36 171 512) francs CFA TTC. Prix à confirmer avec une garantie de bonne exécution relevée à 40% Délai d'exécution : Soixante (60) jours						
Lot 2 : Construction de latrines à deux postes au CEG de Niangdo dans la commune de Poa						
ENTREPRISE WENDKOUNI pour un montant de : un million six cent dix mille cent quatre-vingt-dix (1 610 190) francs CFA HTVA. Délai d'exécution : Soixante (60) jours						
Lot 3 : Réfection de la salle de cérémonie de la commune de Poa						
ENTREPRISE WENDKOUNI pour un montant de : quatre millions cinq cent deux mille huit cent (4 502 800) francs CFA HTVA. Délai d'exécution : Soixante (60) jours						

REGION DU NAZINON						
Demande de prix N°2026-01/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 16/06/2026 pour les travaux de Réalisation de latrines dans la commune de Saponé (4 latrines VIP (2 cabines + cabine GHM pour filles), 4 latrines VIP (2 cabines + urinoir pour garçons), 5 latrines VIP (2 cabines pour enseignant), 1 latrine VIP (3 cabines pour patients + douche-puisard), une latrines VIP (2 cabines pour maternité (patient(e)s) + cabine GHM + douche-puisard + bac à laver/aire de lavage) et une latrines VIP (2 cabines + urinoir pour garçons), publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4456 du Vendredi 31 juillet 2026. Date de dépouillement : 10 août 2026 ; Date de Délibération 31 août 2026 Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES, GESTION 2026 Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4456 du Vendredi 31 juillet 2026.						
Lot 1 : Réalisation de latrines à l'école primaire de Nionsna, au dispensaire de Ziou, à l'école de Boulgou/Pazoétfom, à l'école de Kouggeltanga et à l'école de Targho dans la commune de Saponé						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
ENTREPRISE DE REALISATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS (E.R.T.I)	19 898 690		19 898 690		2 ^{ème}	Conforme
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	24 372 699	28 759 784				Non conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces reçue
AFRICA CONSTRUCTION SARL	18 728 465		18 533 380		1 ^{er}	Conforme, différence entre le prix unitaire en chiffres (65 000) et en lettres (66 000) de Béton ordinaire dosé à 250 kg/m3 pour semelles filantes du II/ INFRASTRUCTURE de b DOUCHE PUISARD Différence entre le prix unitaire en chiffre (5000) en en lettres (500) de Enduits lisse étanche sur murs intérieurs (fosse) du II INFRASTRUCTURE de B et ajustement pour omission de - Enduits lisse sur murs intérieurs et extérieurs des cabines - Enduit tyrolien extérieurs et intérieur) de IV SUPERSTRUCTURE de DOUCHE PUISARD
Attributaire provisoire :	AFRICA CONSTRUCTION SARL attributaire provisoire pour un montant de : dix-huit millions cinq cent trente-trois mille trois cent quatre-vingt (18 533 380) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2 : Réalisation de latrines au profit du CMA et de l'école de Bisongo de Pissi dans la commune de Saponé						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
ENTREPRISE DE REALISATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS (E.R.T.I)	5 404 525		5 339 725		1 ^{er}	Conforme, erreur de quantité d'un item sur le devis IV SUPERSTRUCTURE de DOUCHE PUISARD : - Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 (quantité 0,09 au lieu de 0,9)
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	5 938 676	7 007 637				Non conforme, absence de pièces administratives malgré la correspondance pour complément de pièces reçue
AFRICA CONSTRUCTION SARL	5 777 543		7 112 449			Hors enveloppe, erreur de calcul sur le total
Attributaire provisoire :	ENTREPRISE DE REALISATION DE TRAVAUX INDUSTRIELS (E.R.T.I) attributaire provisoire pour un montant de : cinq millions trois cent trente-neuf mille sept cent vingt-cinq (5 339 725) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Lot 3 : Réalisation de latrines au CEG de Kougpaka dans la commune de Saponé					
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang
	HT	TTC	HT	TTC	
Entreprise de Réalisation d'Infrastructures Moderne Bâtiment – Travaux Publics (E.R.I.MO- BTP) SARL	5 266 860	6 214 895			
AGENCE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL & TOPOGRAPHIE SARL	3 973 460	4 688 683	3 973 460	4 688 683	1 ^{er}
Attributaire provisoire :	AGENCE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL & TOPOGRAPHIE SARL attributaire provisoire pour un montant de : trois millions neuf cent soixante-treize mille quatre cent soixante (3 973 460) francs CFA HTVA soit quatre millions six cent quatre-vingt-huit mille six cent quatre-vingt-trois (4 688 683) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Demande de prix N°2026-02/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP du 08/07/2026 pour les travaux de réalisation de quatre (04) forages positifs équipés de PMH et réhabilitation de quatre (04) forages positifs équipés de PMH dans la commune de Saponé, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4454 du Mercredi 29 juillet 2026
Date de dépouillement : 07 août 2026 ; **Date de Délibération** 31 août 2026
Financement : BUDGET COMMUNAL FONDS PROPRES, GESTION 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4454 du Mercredi 29 juillet 2026.

Lot 1 : Réalisation de deux forages à Nionsna/Ganwoko et un à Kougpaka dans la commune de Saponé					
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang
	HT	TTC	HT	TTC	
GROUPEMENT SOKEV / MANU PRODUCTIONS SARL		10 633 452			
SOLAF SARL	8 730 000		8 868 625		6 ^{ème}
AMAL CONSEILS BUILDING (ACOB)	8 630 000		8 698 625		4 ^{ème}
KGPRES SARL	8 199 500		8 199 500		2 ^{ème}
Minere Travaux et Prestations (MTP) SARL	8 710 000	10 277 800	8 710 000	10 277 800	5 ^{ème}
Rime International Sarl		10 400 520		10 557 018	7 ^{ème}
Bérénice Multi-Services (BMS) SARL	8 171 000	9 641 780	8 171 000	9 641 780	1 ^{er}
ETES BURKINA SARL		10 260 100		10 260 100	3 ^{ème}
Attributaire provisoire :	Bérénice Multi-Services (BMS) SARL attributaire provisoire pour un montant de : huit millions cent soixante-onze mille (8 171 000) francs CFA HTVA soit neuf millions six cent quarante-un mille sept cent quatre-vingt (9 641 780) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours.				

Lot 2 : Réalisation de deux forages au village de Boulgou/quartier Ganwoko et à Bonogo dans la commune de Saponé					
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang
	HT	TTC	HT	TTC	
MANU PRODUCTIONS SARL		10 633 688			
SOLAF SARL	8 780 000		8 906 667		6 ^{ème}
STH Services	8 480 000				
AMAL CONSEILS BUILDING (ACOB)	8 530 000		8 586 667		3 ^{ème}
KGPRES SARL	8 160 000		8 160 000		1 ^{er}
Minere Travaux et Prestations (MTP) SARL	8 410 000	9 923 800	8 410 000	9 923 800	2 ^{ème}
Rime International Sarl		10 400 520		10 542 907	7 ^{ème}
Bérénice Multi-Services (BMS) SARL	7 771 000	9 169 780	7 771 000	9 169 780	
ETES BURKINA SARL		9 906 100		10 142 100	4 ^{ème}
DIGEP SARL	8 670 000		8 670 000		5 ^{ème}
Attributaire provisoire :	KGPRES SARL attributaire provisoire pour un montant de : huit millions cent soixante mille (8 160 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours.				

Lot 3 : Réhabilitation de quatre forages au village de Ziou quartier mission, à l'école primaire de Kuizili, au CSPS de Kalghin, au village de Ziou Quartier Nakiembzenga, dans la commune de Saponé

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
STH Services	6 000 000		5 550 000		1 ^{er}	Conforme, erreur de calcul du Total Général HT = (Total Forage + Equipement + Aménagement + Fourniture) x 4 + Total Généralité
KGPRES SARL	5 599 800		5 599 800		2 ^{me}	Conforme
Rime International Sarl		6 723 640		6 437 490		Non Conforme, absence de confirmation de prix et erreur de quantité des item I Amenée et repli du matériel et omission du déplacement sur le devis
ETES BURKINA SARL		6 908 900		6 908 900	3 ^{ème}	Conforme
DIGEP SARL	6 270 000		6 270 000		4 ^{ème}	Conforme
Attributaire provisoire :	STH Services attributaire provisoire pour un montant de : cinq millions cinq cent cinquante mille (5 550 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours					

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Demande de prix N°2026-012/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 30 juillet 2026 pour **Acquisition de réactifs généraux de laboratoire, de films, consommables et produits pour la clinique mobile et des services d'Odonto-stomatologie, d'Ophtalmologie et d'ORL et de petits matériels médico-chirurgicaux au profit du CHR de Manga.** Financement : Budget du CHR Manga, Exercice 2026

Date de dépouillement : 24 août 2026. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4465 du jeudi 13 août 2026 page 70&71

Lot 1: Acquisition de réactifs et consommables généraux de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

Nombre de plis reçus : 02 ;

Montant prévisionnel (E)=40 000 000 ; Moyenne des offres (P)= 35 892 500 ; Moyenne pondérée (M)= 38 357 000

Seuil inférieur (0,85 M) = 32 603 450 ; Seuil de tolérance = 30 973 278

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Classement /Observations
		HTVA	TTC	Montant soumis à la TVA	Montant non soumis à la TVA	
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	-	32 134 860	-	-	-
						Non classé -Autorisation du fabricant fournie relative à un avis d'appel d'offre au lieu d'une demande de prix ; -Autorisation du fabricant ne donne pas de précision sur les items 19; 26 et 27 devant provenir du même fabricant conformément au DAC ; -Les données des fiches techniques des items sus cités proposées par le soumissionnaire ne correspondent pas à la marque indiquée.
2	FAT-SOUM GROUPE MED SARL	33 846 500	33 880 520	2 450 000	33 001 500	35 892 500
						1 ^{er} Correction des items soumis à la TVA. La correction a entraîné une variation de l'offre financière de +5,94%.
	ATTRIBUTAIRE PROVISoire	FAT-SOUM GROUPE MED SARL pour un montant de trente-huit millions huit cent soixante mille cinq cent vingt (38 860 520) francs CFA TTC après une augmentation de 14,70% (+1 à l'item 7, +5 à l'item 8, +3 à l'item 9, +5 à l'item 10, +1 à l'item 29, +5 à l'item 33, +3 à l'item 34, +2 à l'item 56, +1 à l'item 66, +20 à l'item 78, +13 à l'item 79, +5 à l'item 80, +4 à l'item 84, +2 à l'item 85, +10 à l'item 87, +10 à l'item 88, +90 à l'item 90, +1 à l'item 94, 1 à l'item 104, +1 à l'item 106 et +1 à l'item 107) avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.				

Lot2 : Acquisition de films et consommables pour la clinique mobile au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

Nombre de plis reçus : 02

Montant prévisionnel (E)=9 500 000 ; Moyenne des offres (P)= 7 519 000 ; Moyenne pondérée (M)= 8 707 600

Seuil inférieur (0,85 M) = 7 401 460 ; Seuil de tolérance = 7 031 387

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Classement/Observations
		HTVA	TTC	Montant soumis à la TVA	Montant non soumis à la TVA	
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	-	7 494 750	762 500	6 518 500	7 418 250
						1 ^{er} Correction des items soumis à la TVA La correction a entraîné une variation de l'offre financière de - 1,02%
2	FAT-SOUM GROUPE MED SARL	7 437 500	7 439 750	1 012 500	6 425 000	7 619 750
						2 ^{ème} Correction des items soumis à la TVA ; la correction a entraîné une variation de l'offre financière de +2,42%
	ATTRIBUTAIRE PROVISoire	SCIENCE MODERNE 24 SARL pour un montant de huit millions cinq cent douze mille cent vingt-cinq (8 512 125) francs CFA TTC après une augmentation de 14,75% (+1400 à l'item 2, +12 à l'item 5, +15 à l'item 11 et +50 à l'item 13) avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.				

Lot3 : Acquisition de consommables et produits d'odonto-stomatologie, d'Ophtalmologie et d'ORL au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga ;

Nombre de plis reçus : 05

Montant prévisionnel (E)=15 000 000 ; Moyenne des offres (P)= 10 390 167 ; Moyenne pondérée (M)= 13 156 067

Seuil inférieur (0,85 M) = 11 182 657 ; Seuil de tolérance = 10 623 524

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Classement/Observations
		HTVA	TTC	Montant soumis à la TVA	Montant non soumis à la TVA	

1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	-	11 487 000	0	12 004 500	12 004 500	1^{er} Correction des quantités des items 6 et 9 La correction a entraîné une variation de l'offre financière de + 4,51%
2	GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	9 000 000	10 620 000	-	-	-	Non classé -Absence de procuration -Absence de formulaire de qualification -Déclaration de garantie fournie mais ne comportant pas l'identité du signataire
3	LABTECH SARL	10 789 800	10 789 800	-	-	-	Non classé Item 5, 28 et 45 non précis
4	SYMMCG MEDICAL SARL	8 790 000	-	0	8 790 000	8 790 000	Non classé Offre anormalement basse, inférieure au seuil de tolérance
5	MONDE BIO MEDICAL	10 380 000	12 248 400	0	10 376 000	10 376 000	Non classé Offre anormalement basse, inférieure au seuil de tolérance
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		SCIENCE MODERNE 24 SARL pour un montant de treize millions deux cent quatre sept mille (13 287 000) francs CFA TTC après une augmentation de 14,99% (+1 à l'item 5, +1 à l'item 27, +1 à l'item 28, +1 à l'item 29, +1 à l'item 30, +1 à l'item 40, +1 à l'item 42, +1 à l'item 44, +1 à l'item 45 et +1 à l'item 46) avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours .					

Lot4 : Acquisition de petit matériel médico-chirurgical au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

Nombre de plis reçus : 05

Montant prévisionnel (E)=20 000 000 ; Moyenne des offres (P)= 16 672 750 ; Moyenne pondérée (M) = 18 669 100

Seuil inférieur (0,85 M) = 15 868 375 ; Seuil de tolérance = 15 075 298

N°	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés			Classement/Observations
		HTVA	TTC	Montant soumis à la TVA	Montant non soumis à la TVA	TTC	
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	-	17 557 500	0	17 557 500	17 557 500	1 ^{er}
2	FOUKA UNIVERSELS SERVICES	15 805 000	-	0	15 788 000	15 788 000	Non classé -Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance ; -Lettre de réponse N°FU 002/2026 ne confirmant pas les prix et refusant l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 30% ; -Différence entre le montant en lettre et en chiffre des items 6 et 31 ; -La correction a entraîné une variation de l'offre financière de -0,11%.
3	GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	-	19 902 500	-	-	-	Non classé -Absence de procuration -Absence de formulaire de qualification -Déclaration de garantie fournie mais ne comportant pas l'identité du signataire -Items 3 et 5 non précis
4	LABTECH SARL	17 614 000	17 614 000	-	-	-	Non classé Spécifications techniques non précises pour la plupart des items
5	MONDE BIO MEDICAL	15 375 000	-	-	-	-	Non classé Absence d'offre technique
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		SCIENCE MODERNE 24 SARL pour un montant de dix-neuf millions neuf cent soixante-sept mille cinq cent (19 967 500) francs CFA TTC après une augmentation de 14,99% (+10 à l'item 4, +1 à l'item 7, +6 à l'item 16, +7 à l'item 18, +5 à l'item 28, +10 à l'item 32, et +10 à l'item 33) avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.					

COMMUNE DE REO

DEMANDE DE PRIX N°2026-002/CRO/M/CAB/PRCP PORTANT ACQUISITION D'EQUIPEMENTS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE REO

Financement : Budget Communal + ADCT/PREGOLS, Gestion 2026. Date de dépouillement : Jeudi 16 Juillet 2026

Confirmation des prix des offres anormalement basses et augmentation de la caution de bonne exécution :

lettre N° 2026-069/CRO/M/CAB/PRCP et N° 2026-070/CRO/M/CAB/PRCP du 10 septembre 2026.

Date de délibération : 10 septembre 2026. Avis de publication : Quotidien des marchés publics N° 4438 du mardi 07 juillet 2026.

Convocation des membres de la CCAM : Lettre N°2026-034/CRO/M/CAB/PRCP du 13 juillet 2026.

Nombre de plis reçus : Lot 1(03), Lot 2 (00) et Lot 3 (05).

Tableau récapitulatif des comparaisons des offres

NB : Toutes les offres ont été évaluées et comparées en Toutes Taxes Comprises (TTC)

Les prix des offres dans le seuil de tolérance ont tous été confirmés par écrits par les soumissionnaires concernés.

Lot 1 :	Lot 2	Lot 3
Une seule offre conforme	Infructueux	E = 9 500 000 F CFA TTC Total des offres conformes : 14 090 380 F CFA TTC P= 7 045 190 P*0.4= 2 818 076 E*0.6= 5 700 000 Moyenne M : 0,4 P +0,6 E = 8 518 076 Montant Anormalement bas : 7 240 365 TTC Montant anormalement élevé : 9 795 787 TTC Marge de tolérance : 6 878 347 TTC

N°	Soumissionnaires	Montant en francs CFA lu	Montant en francs CFA corrigé	Délai d'exécution	Observation	Rang
Lot 1 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la Commune de Réo						
1.	SECURINET SERVICE SARL	H TVA : 2 785 000 TTC : 3 286 300	H TVA : 2 845 000 TTC : 3 357 100	30 jours	Non Conforme : Prospectus (fourni conformément à la Circulaire N° 2017-20/ARCOP/CR du 17/05/2017) de l'item 1 « Bureau Directeur » non conforme aux spécifiques techniques : La décoration en maroquinerie armoirie nationale non fournie sur le panneau latérale de face Domaine d'activité «Gardiennage et sécurité privée » relevé sur son registre de commerce non conforme aux présentes prestations. L'ouvrier spécialisé en menuiserie a été fourni pour le lot 1 et lot 3. Correction due à une Erreur de sommation du montant total TTC : 3 357 100 en lieu et place de 3 286 300 .	Non classé
2.	EKRAF MULTI-SERVICES	H TVA : 2 850 000 TTC : 3 363 000	H TVA : 2 850 000 TTC : 3 363 000	30 jours	Conforme	1 ^{er}
3.	SERVICE GENERAL TRAVAUX PUBLICS (SGBTP).	H TVA : 2 225 000 TTC : 2 625 500	H TVA : 2 224 576 TTC : 2 625 000	30 jours	Non Conforme : Prospectus (fourni conformément à la Circulaire N° 2017-20/ARCOP/CR du 17/05/2017) des items 1 et 4 non conforme aux spécifications techniques : Item 1 « Bureau Directeur » La décoration en maroquinerie sur le panneau latérale de face « REO » fourni en lieu et place de « armoirie nationale » Vitre non fournie sur le dessus du Bureau Principal. Item 4 : Finition de l'assise et du dossier « revêtement en deux tons (cuir plus tissus d'ameublement faso danfani) (couleur rouge sobre et noire) » contre un « revêtement en couleur unique fourni par le prospectus » Mécanisme : le prospectus fait apercevoir 02 manettes contre 03 manettes exigées dans le DDP.	Non classé
Lot 2 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Réo						
1.	Infructueux					
Lot 3 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit de l'école de Semapoun						
1.	SECURINET SERVICE SARL	H TVA : 7 607 000 TTC : 8 976 260	H TVA : 7 715 000 TTC : 9 103 700	30 jours	Conforme pour l'essentiel : Domaine d'activité «Gardiennage et sécurité privée » relevé sur son registre de commerce non conforme aux présentes prestations. L'ouvrier spécialisé en menuiserie a été fourni pour le lot 1 et lot 3 : Correction due à une différence de prix unitaire à l'Item 4 : prix unitaire en lettre « cent trente mille » et en chiffre 103 000 » Montant total TTC corrigé : 9 103 700	Non classé
2.	EKRAF MULTI-SERVICES	H TVA : 5 900 000 TTC : 6 962 000	H TVA : 5 966 000 TTC : 7 039 880	30 jours	Conforme : Non-respect du cadre du devis à l'item 5 « Chaises simples métalliques » la quantité exigée est de 8 au lieu de 5	1 ^{er}
3.	MOHAMMAD NOUR SERVICE SARL	H TVA : 5 975 000 TTC : 7 050 500	H TVA : 5 975 000 TTC : 7 050 500	30 jours	Conforme	2 ^e
4.	SERVICE GENERAL TRAVAUX PUBLICS (SGBTP).	H TVA : 5 191 000 TTC : 6 125 380	H TVA : 5 191 000 TTC : 6 125 380	30 jours	Non Conforme : Prospectus (fourni conformément à la Circulaire N° 2017-20/ARCOP/CR du 17/05/2017) de l'item 4 ne permet pas de vérifier les spécifications techniques exigées entre autre « Chaque battant est fixé sur trois (03) paumelles de 80 ». Item 6 : le prospectus ne contient pas les « Embout plastique forte comme » exigé par le dossier.	Non classé
5.	LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME (LPF)	H TVA : 5 720 000 TTC : 6 749 600	H TVA : 5 720 000 TTC : 6 749 600	30 jours	Non Conforme : Prospectus (fourni conformément à la Circulaire N° 2017-20/ARCOP/CR du 17/05/2017) des Item 5 et 6 ne permet pas de vérifier les spécifications techniques exigées entre autre les « patins antibruit en pieds des tubes ; Embout plastique forte » comme exigé par le dossier.	Non classé
ATTRIBUTAIRES		Lot 1 : EKRAF MULTI-SERVICES au montant de : Trois million deux-cent-trente mille (3 230 000) F CFA HTVA et Trois million huit-cent-onze mille quatre-cent (3 811 400) F CFA TTC après une augmentation de la quantité de l'item 2 «Chaise visiteur Agent » de 10 à 29 unités soit une variation de 13.33% pour un délai d'exécution de Trente (30) jours. Garantie de bonne exécution : 05% Lot 2 : Infructueux Lot 3 : EKRAF MULTI-SERVICES à un montant de Cinq million neuf-cent mille (5 900 000) F CFA HTVA soit Six million neuf-cent-soixante-deux mille (6 962 000) franc CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (30) jours. Garantie de bonne exécution : 35%				

CENTRE HOSPITAIRE UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

Demande de prix N°2026-022/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de matériels péri-informatique au profit du CHUR-OHG
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4475 du jeudi 27 août 2026, page 57
Communiqué du report : quotidien N°4476 du vendredi 28 août 2026, page 80. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mardi 08 septembre 2026
Nombre de plis reçus : 07. Nombre de lots : lot unique. Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Budget prévisionnel : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC. Borne inférieure (BI) : 4 023 340. Seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 3 822 173

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
DISTRI SERVICE	3 449 000 HT	-	Non conforme Item II.1 : cartouche d'encre non conforme au modèle d'imprimante proposée Item III : absence de port giga test Ethernet sur l'imprimante thermique proposé dans le prospectus.
EASY COLOR-SARL	4 125 000 HT 4 867 500 TTC	-	Non Conforme Item II-1 et II- 2 confusion entre la marque et le modèle (Marque HP proposé au lieu du modèle et modèle CANON i SENSYS MF465dw II au lieu de la marque)
MONDIAL TRAVAUX ET SERVICE SARL	3 557 700 TTC	3 015 000 HTVA 3 557 700 TTC	-Offre techniquement conforme et inférieure au seuil de tolérance. (Article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics)
RELLYA SERVICE INTERNATIONAL SARL	3 645 000 HT	-	Non conforme -Item I.2 : imprimante multifonction proposée au lieu d'imprimante monochrome demandée. -Item I.6 : vitesse d'impression 38 ppm proposée au lieu de 38 ppm (A4 normal) et 40 ppm (haut débit) demandée
SQUARE COMMERCE GENERAL	4 999 660 TTC	4 237 000 HTVA 4 999 660 TTC	Conforme et classé 2^e
GROUPE CRACK AFRIQUE	3 765 000 HT	3 765 000 HTVA 4 442 700 TTC	Conforme et classé 1^{er}
ETS-AK-SERVICE	3 750 040 TTC	-	Non conforme -Item I.2 : imprimante proposée non conforme au prospectus. (Imprimante HP Laserjet 2200 d proposé au niveau des prescriptions techniques différent de HP Laserjet M404 dw au niveau du prospectus) -Item II.1 : imprimante proposée non conforme au prospectus (Imprimante HP Laserjet MFP4102fdw différent de celui proposé au niveau du prospectus (qui est illisible)

ATTRIBUTAIRE : GROUPE CRACK AFRIQUE pour un montant de trois millions sept cent soixante-cinq mille (3 765 000) F CFA HTVA soit un montant de quatre millions quatre cent quarante-deux mille sept cents (4 442 700) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Demande de prix de clientèle N°2026-23/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de médicaments et consommables médicaux des services cliniques et soins d'urgence hors CAMEG au profit du CHUR de Ouahigouya
Publication de l'avis : quotidien des marchés publics N°4475 du jeudi 27 août 2026, page 58
Communiqué du report : quotidien N°4476 du vendredi 28 août 2026, page 80. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : mardi 08 septembre 2026
Nombre de plis reçus : 07. Nombre de lots : 02. Financement : Budget CHUR-OHG ; Exercice 2026
Enveloppe financière : quinze millions (15 000 000) FCFA HTVA soit : huit millions (8 000 000) pour le lot 1 et sept millions (7 000 000) pour le lot 2.
Pour les besoins d'évaluation des offres financières, le montant de :
*150 000 F CFA HTVA a été considéré et un coefficient 1 affecté à chaque item pour le lot 1 ;
*6 800 000 F CFA HTVA a été considéré et un coefficient 1 affecté à chaque item pour le lot 2 ;
Borne inférieure (BI) pour le lot 1= 124 519 et seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 118 293
Borne inférieure (BI) pour le lot 2= 5 603 506 et seuil de tolérance (ST) = BI*0,95 = 5 323 331

Soumissionnaires	Total prix unitaire lu en FCFA	Total prix unitaire corrigé en FCFA	Observations
LOT 1 : Acquisition de consommables pour le fonctionnement de la clinique mobile			
STANDARD BIO-PHARMA SA	150 520 HT	150 520 HTVA	Offre techniquement conforme mais hors enveloppe
MEDICARE.SA	141 050 HT 141 050 TTC	-	Non Conforme Prospectus non fournis pour les items 11 et 12
FASO BIO PHARMA	145 702 TTC	145 702 HTVA	Offre non conforme -Une pièce administrative fournie (ASF) sur les 6 pièces demandées malgré la correspondance N°2026-01/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 08/09/2026
RELWENDE MEDICAL & GLOBAL SERVICES	120 900 HT	-	Non Conforme Garantie de soumission d'un montant de 200 000 F fourni au lieu de 230 000 F demandée dans le DPX
UNIVERS BIO PHARMA	194 845 HT 194 845 TTC	194 845 HTVA	Offre techniquement conforme mais hors enveloppe
WEST A PHARMA	136 765 TTC	136 765 HTVA	Conforme et classé 1^{er}
LOT 2 : Acquisition de dispositifs médicaux de désinfection et de stérilisation			
LABTECH SARL	6 280 900 HT	6 280 900 HTVA	Conforme et classé 1^{er}
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : WEST A PHARMA pour un total prix unitaire de cent trente-six mille sept cent soixante-cinq (136 765) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours. Lot 2 : LABTECH SARL pour un total prix unitaire de six millions deux cent quatre-vingt mille neuf cents (6 280 900) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

Acquisition de produits d'entretien au profit des structures du MGD.

Avis de demande de prix
N° 2026-1737/MGDP/SG/DMP/SMF-PC du 09 septembre 2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel : soixante-trois millions trente mille quatre-vingt-quinze (63 030 095) Francs CFA HTVA soit soixante-quatorze millions trois cent soixante-quinze mille cinq cent douze (74 375 512) Francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique.

1. Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin d'acquérir des produits d'entretien au profit de ses structures, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est soixante-trois millions trente mille quatre-vingt-quinze (63 030 095) Francs CFA HTVA soit soixante-quatorze millions trois cent soixante-quinze mille cinq cent douze (74 375 512) Francs CFA TTC.
 4. La présente demande de prix est réservée aux : *sans objet*.
 5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique : Lot unique : Acquisition de produits d'entretien au profit des structures du MGD.
 6. Le délai d'exécution est de : quinze (15) jours maximum.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 et prendre connaissance des documents du DPX à l'adresse mentionné ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND, tous les jours ouvrables de 07h 30 à 16h 00.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique et moyennant paiement, d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du MEF, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03.
 9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres comme spécifié au point 15 des IC et au DDPX.

Le Directeur des Marchés Publics

Intendant Lieutenant-Colonel Wendlamita Frédéric

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

Acquisition et l'installation d'équipements solaires au profit de la DMP/MEBAPLN.

**Avis de demande de prix
N°2026-029/MEBAPLN/SG/DMP du 14/09/2026
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet *l'acquisition et l'installation d'équipements solaires au profit de la DMP/MEBAPLN*, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. Le Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le Programme 061 Pilotage et soutien aux services du Ministère et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de la profession d'entrepreneur de réseaux ou de centrales électriques SD2 ou R1 ou C1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf **(25 423 729) FCFA HTVA** soit trente millions **(30 000 000) FCFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires.
5. Les acquisitions se composent d'un **(01) lot** intitulé comme suit : acquisition et installation d'équipements solaires au profit de la DMP/MEBAPLN.
6. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

BURKINA SUUDU BAWDE

**pour l'acquisition de matière d'œuvre pour la formation initiale au profit de
Burkina Suudu Bawdè (BSB)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE (AAOOA)
N° 2026-015/MESFPT/SG/BSB/DG /PRCP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés de Burkina Suudu Bawdè (BSB) gestion 2026.

1. Burkina Suudu Bawdè (BSB) dispose de fonds sur son budget, afin de financer pour l'acquisition de matière d'œuvre pour la formation initiale au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de : Deux cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent vingt et un mille cent quatre-vingt-six (297 621 186) francs CFA HTVA et Trois cent cinquante et un millions cent quatre-vingt-treize mille (351 193 000) francs CFA TTC repartit comme suit :
 - **Lot 1** Cent quatre millions deux cent vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-huit (104 224 788) francs CFA et Cent vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante (122 985 250) francs CFA TTC
 - **Lot 2** Cent millions neuf cent un mille neuf cent soixante-dix-sept (100 901 977) francs CFA HTVA et Cent dix-neuf millions soixante-quatre mille trois cent trente-trois (119 064 333) francs CFATTC
 - **Lot 3** Quatre-vingt-douze millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent vingt et un (92 494 421) francs CFA HTVA et Cent neuf millions cent quarante-trois mille quatre cent dix-sept (109 143 417) francs CFA TTC

Le présent appel d'offres est réservé : **sans objet**

3. Burkina Suudu Bawdè (BSB) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : l'acquisition de la matière d'œuvre pour la formation initiale au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB) avec un délai de livraison de vingt un (21) jours pour chaque lot.
4. Le présent appel d'offres est réservé aux moyennes entreprises pour l'ensemble des lots.
5. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de la matière d'œuvre pour la formation initiale au profit de la Direction Inter-Régionale N° 1;

Lot 2 : Acquisition de la matière d'œuvre pour la formation initiale au profit de la Direction Inter-Régionale N° 2 ;

Lot 3 : Acquisition de la matière d'œuvre pour la formation initiale au profit de la Direction Inter-Régionale N° 3.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du bureau de la Personne Responsable de la commande publique sis à la Direction Générale de BSB situé entre le Rond Point des Nations Unies et la Banque UBA, en face de l'agence de Air-Burkina, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél: 25 30 18 76. de 7h30 à 16h00 tous les jours ouvrables.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Ligne de crédit :**
 - **lot 1** : Vingt-quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cinquante (24 597 050) francs CFA
 - **lot 2** : Vingt-trois millions huit cent douze mille huit cent soixante-sept (23 812 867) francs CFA,
 - **lot 3** : Vingt et un millions huit cent vingt-huit mille six cent quatre-vingt-trois (21 828 683) francs CFA
 - Chiffre d'affaires**
 - **lot 1** : Cent quatre-vingt-quatre millions quatre cent soixante-dix-sept mille huit cent soixante-quinze (184 477 875) francs CFA
 - **lot 2** : Cent soixante-dix-huit millions cinq cent quatre-vingt-seize mille cinq cents (178 596 500) francs CFA,
 - **lot 3** : Cent soixante-trois millions sept cent quinze mille cent vingt-six (163 715 126) francs CFA
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Franc CFA pour chaque lot** à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Comptable sis à la Direction Générale de BSB situé entre le Rond-Point des Nations Unies et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya , Tél : 25 30 18 76. La méthode de paiement sera en espèces.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la Personne Responsable de la commande publique sis à la Direction Générale de BSB situé entre le Rond Point des Nations Unies et la Banque UBA, en face de l'agence de Air-Burkina, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76 au plus tard le **mercredi 01 octobre 2026 à 09 heures 00 minute T.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - **lot 1** : Trois millions soixante-quinze mille (3 075 000) francs CFA
 - **lot 2** : Deux millions neuf cent soixante-quinze mille (2 975 000) francs CFA
 - **lot 3** : Deux millions sept cent vingt-cinq mille (2 725 000) francs CFA

conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

12 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le à l'adresse suivante : salle de Burkina Suudu Bawdè sis à la Direction Générale de BSB situé entre le Rond Point des Nations Unies et la Banque UBA, en face de l'agence de Air-Burkina), 01 BP: 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél: 25 30 18 76.

LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
Président de la Commission d'attribution des marchés

ZONGO Idrissa

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

La Directrice des Marchés Publics, Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés de la CARFO, porte à la connaissance des candidats à l'avis de l'appel d'offres ouvert direct n° 2026-004/CARFO/DG/DMP, portant acquisition de fournitures informatiques au profit de la CARFO (à commande), publié dans la revue des marchés publics n°4479 du mercredi 02 septembre 2026, qu'une discordance a été constatée entre les items du bordereau des prix des fournitures (marché à commande) pour le lots 3 : « **acquisition de fournitures pour ensemble électronique (Informatique)** » et ceux figurant dans les spécifications techniques correspondantes.

Pour plus de cohérence avec les spécifications techniques dudit lot, considérez plutôt le tableau ci-après :

Lot 3 : acquisition de fournitures pour ensemble électronique (Informatique)

Numéro d'ordre	Désignation	Unité	Quantité minimum	Quantité maximum	Prix unitaire hors TVA (en F.CFA)	Montant total minimum hors TVA (en F.CFA)	Montant total maximum hors TVA (en F.CFA)
1.	Carte mère ordinateur	Unité	2	4			
2.	Disque dur SSD 10 T	Unité	3	5			
3.	Disque dur SSD 4 T pour serveurs	Unité	15	25			
4.	Point d'accès ubiquiti	Unité	7	10			
5.	Rame pour serveur NAS SYNOLOGY	Unité	2	4			

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres restent sans changement.

La Directrice des Marchés Publics

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

MINISTERE DE LA SANTE

COMMUNIQUE

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 2026- 0034/MS/SG/DMP DU 18 AOUT 2026, POUR L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS MEDICOTECHNIQUES ET D'EQUIPEMENTS DIVERS AU PROFIT DU CNAOB, CNLC ET CNLAT

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Santé, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, porte à la connaissance des éventuels candidats à l'**Appel d'Offres Ouvert National N°2026-0034/MS/SG/DMP du 18 aout 2026** pour l'acquisition, installation et mise en service de matériels medicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB, CNLC et CNLAT publié dans le quotidien des marchés publics n°4477 du lundi 31 aout 2026, que l'**item 11 du lot 2** est sans objet et par conséquent, les offres doivent être montées sans tenir compte de cet item.

Le reste sans changement.

Il présente ses excuses pour les désagréments que cela pourrait engendrer.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

FONDS DE SOUTIEN A L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE « Bangr Baoobo »

Acquisition d'un serveur au profit du FOSER « Bangr Baoobo »

Rectificatif portant sur la procédure de l'avis paru dans le quotidien n°4488 du mardi 15 septembre 2026 page 77.

DEMANDE DE PRIX AU LIEU D'UN APPEL D'OFFRE

DPX N°2026-0005/MESRI/SG/FOSER/DG/PRCP du 09/09/2026

Financement : budget FOSER exercice 2026

**Montant prévisionnel : seize millions quatre dix mille (16 410 000) francs CFA HTVA
et dix-neuf millions trois cent soixante-trois mille huit cent (19 363 800) francs CFA TTC**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption et à la validation du Plan de passation des Marchés du FOSER par le Conseil d'Administration suivant délibération N° 2026-0005/MERSI/SG/FOSER/CA du 23 mars 2026

1. Le **Fonds de Soutien à l'Education et à la Recherche « Bangr Baoobo »** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition d'un serveur au profit du FOSER « Bangr Baoobo »**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **dix-neuf millions trois cent soixante-trois mille huit cent (19 363 800) francs CFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.
5. Les acquisitions sont en **lot unique**.
6. Le délai d'exécution est de **trente (30) jours calendaires**.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du FOSER au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droite, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05**.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique du FOSER sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droite, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA TTC par lot** et payable au service de la **comptabilité et des paiements de la Direction des Finances et de la Comptabilité (SCP/DFC)**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot unique : 300 000 francs CFA, devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droite, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05**, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Issa TIEMTORE

*Personne responsable de la commande publique,
Président de la CAM*

PROJET D'APPUI A LA GESTION DU STOCK D'INTERVENTION

Entretien et la réparation des véhicules poids lourds au profit du PAGSI

Avis de demande de prix
N° 2026-004/SONAGESS/PAGSI/COORD/RPM du.....
Financement : Budget de l'Etat

Montant prévisionnel est : **Trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32 203 390) francs CFA HTVA et Trente-huit millions (38 000 000) francs CFA TTC.**

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés 2026 du PAGSI (Éventuellement) publié dans *la revue des marchés publics*.

11. (NB : Uniquement pour les marchés non financés par le budget national) la SONAGESS [a obtenu/a sollicité] des fonds de l'Etat afin de financer le *Projet d'Appui à la Gestion du Stock de d'intervention PAGSI*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Ou

(NB : Uniquement pour les marchés financés sur le budget national) Le [Insérer le nom de l'autorité contractante] dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer [Insérer le nom du projet ou du programme], et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés en maintenance du matériel roulant, catégorie 3 au moins (poids lourd) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

12. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **Trente-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (32 203 390) francs CFA HTVA et Trente-huit millions (38 000 000) francs CFA TTC.**

13. La présente demande de prix est réservée aux [entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire] ou aux [micro, petites ou moyennes entreprises], ou [aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap].

Les acquisitions se décomposent en *en lot unique* : **entretien et la réparation des véhicules poids lourds au profit du PAGSI (Marché à commandes)**

14. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

15. Le délai d'exécution est de : trois cent soixante (360) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux **Secrétariat du PAGSI, sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06 porte 108_2^{er} étage.**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **Secrétariat du PAGSI, sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06 porte 108_2^{er} étage** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) F CFA (à la caisse de PAGSI à la SONAGESS.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

16. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cent quarante mille (1 140 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Secrétariat du PAGSI, sis au 896 Av du Dr Kwamé N'Krumah à Ouagadougou 01 BP 354 Ouagadougou 01, Burkina Faso Tél : (226) 25 31 28 05/06 porte 108_2^{er} étage.**, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

17. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Coordonnateur
Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Wèndpagnagdé Afred KOLA

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Régie médiatique du TOUR DU FASO

Avis de demande de prix à commandes
N° : 2026-23/MSECU/SG/ONASER/DMP
Financement : Budget ONASER, exercice 2026

Montant prévisionnel : vingt un million cent quatre vingt six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA, soit vingt cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026 de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1 L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER) a prévu des fonds dans son budget et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales possédant les documents ci-après :

- Récépissé de déclaration d'existence du Conseil Supérieur de la Communication.

- Arrêté portant autorisation d'exercice des activités de production cinématographique et audiovisuelle au BURKINA FASO ;

pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix à commandes est : **vingt un million cent quatre vingt six mille quatre cent quarante un (21 186 441) FCFA HTVA**, soit **vingt cinq millions (25 000 000) FCFA TTC**.

5 Les prestations se décomposent en lot unique : **régie médiatique du TOUR DU FASO 2026**.

7 Le délai d'exécution est de : **vingt un (21) jours** pour chaque commande.

18. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics de l'ONASER, sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane, Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10, Téléphone : (00226) 25 37 44 78 , E-mail : onasser.bf@gmail.com, 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1^{er} bureau à droite de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

19. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Direction des Marchés Publics de l'ONASER, sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane, Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10, Téléphone : (00226) 25 37 44 78 , E-mail : onasser.bf@gmail.com, 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1^{er} bureau à droite de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt cinq mille (25 000) FCFA à l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **quatre cent mille (400 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

20. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Equipements medicotechniques au profit l'Office de Santé des Travailleurs

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N°2026-03/ MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition

Montant prévisionnel : 84 745 763 FCFA HTVA et 100 000 000TTC

1. L'OST dispose de fonds sur le budget 2026, afin de financer l'équipement des services techniques, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **Quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763) FCFA HTVA et Cent millions (100 000 000) FCFA en TTC**

2. Le présent appel d'offres est réservé à « **sans objet** »

3. L'OST sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : **équipements medicotechniques**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours.

4. Le présent appel d'offres est réservé « **sans objet** »

5. Les acquisitions se décomposent en **lot unique**.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable de la Commande Publique** ; pakoderog@gmail.com tel 70 28 47 25 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou de 8h30mn à 15h30 mn

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

Un agrément technique pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de dispositifs médicaux (Domaine A Catégorie A3).

Une ligne de crédit bancaire de : sans objet

Un chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières (03) années égale à : sans objet

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence Comptable de l'OST, précisément à la caisse, sise au 3eme étage de l'immeuble abritant la direction générale à Ouaga 2000.**

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat du Directeur général de l'OST, sise au 2eme étage de l'immeuble abritant la direction générale à Ouaga 2000 au plus tard le **mercredi 01 octobre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie de soumission d'un montant de **trois millions (3 000 000) francs CFA** conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 01 octobre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle de réunion de la Directeur général de l'OST, sise au 2eme étage de l'immeuble abritant la direction générale à Ouaga 2000**

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Réhabilitation du laboratoire de Banfora au profit de l'OST

Avis de demande de prix
N°2026-14/MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la réhabilitation du laboratoire de Banfora au profit de l'OST**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se répartissent en lot unique : **pour un montant prévisionnel de : Treize millions cinquante-sept mille huit cent quarante-sept (13 0570 847) FCFA HTVA et quinze millions quatre-cent mille (15 400 000) FCFA en TTC.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Soixante (60) jours.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : **Trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU.**
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Augmentation du mur de clôture du siège de la DRB, pavage partiel du SST Tenkodogo et de la DRB, aménagement de la cour du SST de Ziniaré

Avis de demande de prix
N°2026-17/MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**augmentation du mur de clôture du siège de la DRB, pavage partiel du SST Tenkodogo et de la DRB, aménagement de la cour du SST de Ziniaré au profit de l'OST**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se répartissent en lot unique : **pour un montant prévisionnel de : dix millions cent soixante-neuf mille quatre-cent quatre-vingt-onze (10 169 491) FCFA HTVA et Douze millions (12 000 000) FCFA en TTC**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : **trois cent mille (300 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Réalisation du mur de clôture et des latrines de la Zone de Santé au Travail (ZST) de Banfora au profit de l'OST

Avis de demande de prix
N°2026-13/MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la Réalisation du mur de clôture et des latrines de la Zone de Santé au Travail (ZST) de Banfora au profit de l'OST**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se répartissent en lot unique : **pour un montant prévisionnel de : Vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante-un (21 186 441) FCFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA en TTC.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : **Cinq cent mille (500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

**Réalisation de grosses réparations à la DG, à la DRK et à la DRB
(Peinture de la salle de réunion, fixation des brasseurs, Etanchéité DRK et DRB)**

Avis de demande de prix
N°2026-18/MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la **Réalisation de grosses réparations à la DG, à la DRK et à la DRB (Peinture de la salle de réunion, fixation des brasseurs, Etanchéité DRK et DRB) au profit de l'OST**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se répartissent en lot unique pour un montant prévisionnel de : **Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) FCFA HTVA et quinze millions (15 000 000) FCFA en TTC**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de : **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Audit sur la conformité des postes de pesage de l'ONASER

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

N°2026-03/MTMUSR/SG/ONASER/SG/DG/PRM du 02 septembre 2026

Montant prévisionnel 42 372 881 HTVA et 50 000 000 TTC.

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2026 approuvé de l'ONASER.
2. Source de financement. Budget ONASER
3. Montant prévisionnel. Le montant prévisionnel est de 42 372 881 FCFA HTVA et 50 000 000 FCFA TTC
4. Les services comprennent la réalisation d'un audit indépendant des postes de pesage de l'ONASER afin d'évaluer la fiabilité des équipements, la conformité des procédures, la qualité des interactions avec les usagers et l'intégrité des opérations de pesage. Il s'agira de :
 - évaluer la précision et la fiabilité des équipements de pesage ;
 - vérifier la conformité des procédures de contrôle appliquées sur les différents sites ;
 - analyser les causes des écarts de poids observés entre les stations de pesage de l'ONASER ;
 - examiner les différences de poids constatées entre les stations de pesage et les ponts bascules des chargeurs ou opérateurs privés.
 - évaluer les mécanismes de vérification, d'étalonnage et de maintenance des équipements ;
 - analyser les causes des contestations formulées par les transporteurs ;
 - évaluer le comportement professionnel des agents en charge des opérations de pesage ;
 - examiner la qualité de la communication entre les agents et les transporteurs ;
 - identifier les éventuelles pratiques, manœuvres ou insuffisances susceptibles d'affecter la transparence des opérations ;
 - formuler des recommandations visant à renforcer la crédibilité et l'acceptabilité du système de pesage.
5. Réserve : Le présent avis à manifestations d'intérêt est réservé à : Sans objet
6. Critères d'évaluation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

 - le domaine des activités du candidat,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (au moins cinq (05) missions d'audit technique dans le domaine),
 - brochures, prospectus de présentation du consultant ;
 - - qualifications pour exécuter les services ;
 - référence des clients ;
 - - NB : Les soumissionnaires joindront obligatoirement de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution) et de signature des marchés, des attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence. Lorsque la production de la copie du contrat est empêchée par une clause de confidentialité liant le candidat à son client, celui-ci pourra produire, à titre de preuve équivalente, une attestation du client précisant l'objet, le montant, la source de financement, la période d'exécution et le rôle exact du consultant les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires des 5 dernières années (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation...).
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

8. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : qualité-coût.

9. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Direction des Marchés Publics de l'ONASER, sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane, Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10, Téléphone : +226 25 37 44 78 , E-mail : onaser.bf@gmail.com, 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics de l'ONASER, sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane, Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10, Téléphone : +226 25 37 44 78 , E-mail : onaser.bf@gmail.com, 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite au plus tard le **mercredi 01 octobre 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

AGENCE FASO ABATTOIRS

COMMUNIQUE

Objet : annulation de l'avis de demande de prix N°2026-0005/AFA/DG/PRCP du 07 septembre 2026

La Personne Responsable de la Commande Publique, , Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence Faso Abattoirs porte à la connaissance des candidats et du public que l'Avis de demande de prix N°2026-0005/AFA/DG/PRCP du 07 septembre 2026 pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 250 KVA, publié dans le quotidien n°4487 du lundi 14 septembre 2026 à la page 61, est annulé.

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés présente ses excuses aux candidats pour les désagréments que cela a pu engendrer.

P/I GANSAORE Jean marie

PROGRAMME BUDGETAIRE 075 'AMENAGEMENT AGRO-PASTORAUX ET IRRIGATION'

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES POUR L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉE (PAGI) DES BASSINS VERSANTS DES BARRAGES DE DOUROU ET SALBISGO EN LOT UNIQUE DANS LE BASSIN DU NAKAMBÉ AU PROFIT DU PROJET DE SÉCURITÉ DE L'EAU AU BURKINA FASO (PSE-BF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2026-01/MAERAH/SG/PB-075/PSE-BF
Financement : IDA N°7559-BF
N° de référence (STEP) : BF-PIF-562828-CS-CQS

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Sélection d'un bureau d'études pour l'étude d'élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée (PAGI) des bassins versants des barrages de Dourou et Salbisgo dans le bassin du Nakambé, au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF).**

La présente mission relève de la composante 3 du PSE-BF (Protection et gestion intégrée des bassins versants), sous-composante 3.1. Elle porte sur deux (02) bassins versants de barrages de Dourou (commune de Kirsi) et de Salbisgo (commune de Ramongo) ; situés dans le bassin national du Nakambé. L'élaboration de chaque PAGI suit un processus de diagnostic et de planification participatif et ascendant, impliquant l'ensemble des usagers des ressources naturelles du bassin versant, en cohérence avec les instruments environnementaux et sociaux du projet et les Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale.

L'objectif global de la mission est de réaliser un diagnostic hydrologique, géospatial et socio-environnemental complet des bassins versants des deux (02) barrages concernés et d'élaborer, pour chacun d'eux, un Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée (PAGI) assorti d'ouvrages de protection dimensionnés, planifiés et budgétisés, permettant de résorber durablement les menaces d'envasement, d'érosion, de ravinement, d'inondation et de dégradation des ressources naturelles qui compromettent la sécurité et la pérennité des barrages.

De façon spécifique, la mission vise à : (i) établir un diagnostic participatif et inclusif des bassins versants ; (ii) réaliser la caractérisation hydrologique et spatiale des bassins versants ; (iii) effectuer une évaluation quantifiée des risques d'érosion, de ravinement et d'inondation ; (iv) réaliser la conception technique des ouvrages de protection et d'aménagement identifiés ; (v) conduire une planification participative et inclusive des actions d'aménagement ; et (vi) élaborer le PAGI et les outils de gouvernance de chaque bassin versant.

Les principaux produits attendus du présent marché sont les suivants :

- un diagnostic participatif et inclusif de chaque bassin versant (état des lieux des problématiques, cartographie des acteurs, usages socio-économiques, occupation des berges) ;
- une caractérisation hydrologique et spatiale de chaque bassin versant (délimitation SIG à partir d'un Modèle Numérique de Terrain, occupation des terres et analyse diachronique, paramètres hydrologiques, bilan d'envasement des retenues) ;
- une évaluation quantifiée des risques d'érosion hydrique (modèle RUSLE), de ravinement et d'inondation (réurrences 10, 50 et 100 ans) et la quantification du flux sédimentaire annuel vers chaque barrage ;
- la conception technique des ouvrages de protection et d'aménagement (plans sommaires cotés des ouvrages antiérosifs/CES-DRS, de maîtrise des inondations, de restauration végétale et des aménagements hydro-agricoles compensatoires), assortie des avant-métrés et des coûts estimatifs ;
- une planification participative et inclusive des actions d'aménagement (cartographie participative des usages, priorisation concertée des sites, accords fonciers documentés) ;
- le Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée (PAGI) complet de chaque bassin versant spatialisé, quantifié, budgétisé et phasé sur cinq (05) ans, les outils de gouvernance (règlement intérieur, convention locale de gestion, plan de renforcement des capacités, dispositif de suivi-évaluation) et la base de données SIG documentée.

Le Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (bureaux d'études) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services, notamment :

- brochures et prospectus de présentation du consultant ;
- qualifications et compétences pour exécuter les services ;
- références des clients ;
- références techniques dans les missions similaires exécutées (années de réalisation, coûts, clients et adresse/téléphone) et attestations de bonne exécution ou rapports de validation, etc.

La durée prévisionnelle des prestations du consultant (firme) est de cent cinquante (150) jours calendaires, hors délais de validation de l'administration, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

NB : Les soumissionnaires joindront obligatoirement, de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution et le montant) et de signature des marchés, ainsi que les attestations de bonne fin, pour justifier les expériences, sous peine de nullité de la référence.

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'administration pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les consultants peuvent s'associer entre eux pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

NB : la complexité similaire s'entend par : ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt comporteront notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ;
- une présentation du bureau faisant ressortir son identification (RCCM, IFU, localisation, adresse complète) et ses domaines de compétence.

Les critères de présélection porteront sur :

- avoir au moins huit (08) années d'existence et exercer dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des bassins versants, du génie rural / hydraulique agricole, des aménagements de conservation des eaux et des sols (CES/DRS) ou de l'hydrologie appliquée ;
- avoir réalisé, au cours des sept (07) dernières années, au moins trois (03) missions similaires en élaboration de plans d'aménagement et de gestion de bassins versants, études de diagnostic de bassins versants assorties de conception d'ouvrages antiérosifs et/ou hydrauliques, ou études d'aménagement CES/DRS, ou missions similaires financées de préférence par la Banque mondiale.

Les références similaires doivent être justifiées par des copies de contrats (page de garde indiquant le montant et la source de financement, l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution, la page de signature, le personnel clé mobilisé, le contact du client, le rôle du candidat en cas de groupement ou chef de file ou membre, la taille des projets) et une attestation de bonne fin. Les expériences du consultant ou du groupement de consultants sur financement multilatéral seront un atout et, à ce titre, seront enregistrées et valorisées. Le consultant fournira également une fiche synthétique pour chaque mission similaire présentée.

Les références en tant que sous-traitants ne seront pas considérées.

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 et 3.19 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Version révisée septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC), telle que décrite au paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Version révisée septembre 2025.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF)**, sise à l'immeuble R+3 dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51-51-09-40 ; E-mail : **secretariatpse2024@gmail.com**, de 8h00 à 15h00 TU.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié en quatre (04) exemplaires (un (01) original et trois (03) copies, plus une (01) copie numérique en PDF (sur clé USB)) portant la mention « **Manifestation d'intérêt portant élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée (PAGI) des bassins versants de Dourou et de Salbisgo au profit du PSE-BF** » et déposés sous plis fermés, à l'adresse ci-dessous en personne, 1^{er} étage du nouveau bâtiment : Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF), sise au MAERAH à Ouaga 2000 ou par courrier électronique à **secretariatpse2024@gmail.com** avec copie à **dkepian@gmail.com** et **yves.joanes@gmail.com**, au plus tard le **mercredi 01 octobre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le Coordonnateur du PSE-BF,

Képian Ousséni Laouapan DRABO



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

COMMUNE RURALE DE KOMSILGA

Acquisition de photocopieuses et de matériel de matériel de communication au profit de la mairie de Komsilga

Avis de demande de prix N°2026-08/RKDG/PKAD/CR-KSG/M/PRCP

Financement : budget communal (fonds propres), gestion 2026

Autorité contractante : commune de Komsilga

Montant prévisionnel : treize millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (13 135 593) F CFA HTVA
et quinze millions cinq cent mille (15 500 000) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la commune de Komsilga.

- la commune de Komsilga dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 - La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie B du domaine¹(domaine informatique) minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 - Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **treize millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (13 135 593) F CFA HTVA et quinze millions cinq cent mille (15 500 000) F CFA TTC**
 - La présente demande de prix est réservée aux : micro-entreprise
 - Les acquisitions se décomposent en *lot unique* répartis comme suit : **Acquisition de photocopieuses et de matériel de communication au profit de la mairie de Komsilga.**
 - Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique ou au Secrétariat Général de la Mairie de Komsilga ou en appelant au 70 99 88 10.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à auprès de la personne responsable de la commande publique ou au Secrétariat Général et moyennant paiement d'un montant non remboursable : vingt mille (20 000) francs CFA à la régie des recettes de la mairie de Komsilga ou au service de l'Etat-civil. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 - Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Komsilga sis au 1^{er} étage, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
 - Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable de la commande publique ,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Alassane OUEDRAOGO
Attaché Administratif

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Acquisition de matériels et équipements de jardinage et de plomberie, de fusil de chasse, de matériels de pulvérisation et de projecteur à gaz hypodermique au profit de la Commune de Ouagadougou

Avis de demande de prix
N°2026-19/CO/M/DCP
Financement : Budget communal 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du 26 février 2026 de la Commune de Ouagadougou

1 La Commune de Ouagadougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de matériels et équipements de jardinage et de plomberie, de fusil de chasse, de matériels de pulvérisation et de projecteur à gaz hypodermique au profit de la Commune de Ouagadougou** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : 9 830 508 FCFA HTVA soit 11 600 000 FCFA TTC

Lot 2 : 14 830 508 FCFA HTVA soit 17 500 000 FCFA TTC

Lot 3 : 11 873 686 FCFA HTVA soit 14 010 950 FCFA TTC

4 La présente demande de prix est réservée **aux petites entreprises**,

5 Les acquisitions se décomposent en **trois (03) lots** répartis comme suit :

❖ **Lot 1** : Acquisition de matériel et équipements de jardinage et de plomberie

❖ **Lot 2** : Acquisition de fusil de chasse au profit du Parc Urbain BANGR WÉEOGO et de la police municipale

❖ **Lot 3** : Acquisition de matériels de pulvérisation et de projecteur à gaz hypodermique

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de **30 jours pour chaque lot**.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23**.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à bureaux de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest), Téléphone : 25 39 38 23 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA** pour chaque lot auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre, sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville.. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **de trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 1, cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 2 et quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 3** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction de la Commande publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya, Téléphone : 25 39 38 23, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la
Commission d'Attribution des Marchés**

Aristide B. A. OUEDRAOGO

REGION DE L'EST

**Acquisition et pose des lampadaires et des climatiseurs
au profit de la commune de Fada N'Gourma**

Avis de demande de prix

N° : 2026-011/RGLM/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP

Financement : Budget communal (Fonds propres), Gestion 2026

Commune de Fada N'Gourma

Lot1 : Acquisition et pose des lampadaires sur les axes telsques, ENSP, cimetièrè municipal, route sapeur-pompier au profit de la commune de Fada N'Gourma.

Lot2 : Acquisition de climatiseurs au profit des services de la mairie de Fada N'Gourma

Montant de l'enveloppe financière : Lot1 : Dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (10 169 492) FCFA HTVA et douze millions (12 000 000) FCFA TTC

Lot2 : Deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) FCFA HTVA et trois millions (3 000 000) de francs CFA TTC ;

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2026, de la commune de la Fada N'Gourma.

1. La Commune de la Fada N'Gourma dispose de ressources propres, afin de financer l'acquisition et pose des lampadaires et des climatiseurs au profit de la commune de Fada N'Gourma et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre desdits Marchés.
2. La participation à la concurrence est réservée aux **petites entreprises pour le lot1** et aux **micro-entreprises pour le lot2** agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **lot1** : dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (10 169 492) francs CFA et douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC ; **lot 2** : deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) francs CFA et trois millions (3 000 000) francs CFA
4. La présente demande de prix est réservée aux *petites* entreprises.
5. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition et pose des lampadaires sur les axes telsques, ENSP, cimetièrè municipal, route sapeur-pompier au profit de la commune de Fada N'Gourma.

Lot 2 : Acquisition et pose de climatiseurs au profit des services de la mairie de Fada N'Gourma

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours. pour le lot1 et le lot 2
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de mairie de Fada N'Gourma, région du Goulmou, au bureau de Mme KERE/SAWADOGO T. Véronique, personne responsable de la commande publique, adresse électronique : sawadogoveronica85@gmail.com et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après mairie de Fada N'Gourma, sis au secteur 4 de Fada N'Gourma, BP : 85/tél : 70 38 37 25/75 05 56 87 de 7heures 30minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 00, les jours ouvrables.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Fada N'Gourma moyennant paiement d'un montant de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot2 à l'adresse mentionnée ci-après : *la régie de recette de la mairie de Fada N'Gourma ou à la trésorerie régionale de Fada N'Gourma*. La méthode de paiement sera *en espèce*.
9. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : trois cent soixante mille (360 000) Fcfa pour le lot1 et quatre-vingt-dix (90 000) pour le lot2 devront parvenir ou être remises au Service de la commande publique du Gourma, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

**La Présidente de la Commission communale
d'attribution des Marchés**

KERE/SAWADOGO T. Véronique

REGION DES KOULSE

Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit de la commune de Sabcé

Avis de demande de prix
N° 2026-05/RKLS/PBAM/CSBC/PRCP du 31 Août 2026
Financement : Budget communal, fonds propre, gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la Commune de Sabcé.

- 1 La Commune de Sabcé dispose des ressources propres afin d'acquérir des matériels et outillages, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3 Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont :
- Lot 1 : 8 474 576 FCFA HTVA soit 10 000 000 FCFA TTC
- Lot 2 : 12 711 864 FCFA HTVA soit 15 000 000 FCFA TTC
- 4 La présente demande de prix est réservée aux : Sans objet
- 5 Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :
- Lot 1 : acquisition de matériels et outillages au profit des CEEP de la commune au profit de la Commune de Sabcé ;
- Lot 2 : acquisition de matériels et outillages scolaires au profit des écoles primaires et du secondaire de la commune de Sabcé
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
- 6 Le délai de livraison est de : quarante-cinq (45) jours.
- 7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de complète de la Personne responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 07h30mn à 12h 30mn et de 13h00mn à 16h 00mn, le vendredi de 07h30mn à 12h30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn ou appelé le **78 92 38 01** ou le **70 77 20 63**.
- 8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chaque lot, à la **Trésorerie Provinciale du Bam, sise à Kongoussi**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** pour le lot1, et **quatre cent mille (400 000) FCFA** pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de au 1^{er} étage , avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Francis W. OUEDRAOGO
Attaché Administratif

REGION DE NANDO

Acquisition de mobiliers et de matériels divers au profit de la commune de Pouni

Avis de demande de prix
N°2026-03/RNDO/PSNG/CPUN/M/SG/PRCP
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot1 : Trois millions (3 000 000) francs CFA TTC et deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) francs CFA HTVA ;

Lot2 : Trois millions quatre cent mille (3 400 000) francs CFA TTC et deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (2 881 356) francs CFA HTVA ;

Lot3 : quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC et trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) francs CFA HTVA

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de la commune de Pouni, gestion 2026

1. La commune de Pouni **a obtenu des fonds sur fonds propres**, afin de financer l'**acquisition de mobiliers et de matériels divers au profit de la commune de Pouni**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées *technique du domaine 1, catégorie B pour le lot2* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : Trois millions (3 000 000) francs CFA TTC et deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (2 542 373) francs CFA HTVA ;

Lot 2 : Trois millions quatre cent mille (3 400 000) francs CFA TTC et deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (2 881 356) francs CFA HTVA ;

Lot3 : quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC et trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (3 389 830) francs CFA HTVA

4 La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.

5 Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots* répartis comme suit :

Lot1 : Acquisition de mobiliers au profit de l'auberge de Pouni ;

Lot2 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la mairie de Pouni ;

Lot3 : Acquisition de mobiliers scolaires pour la commune de Pouni au profit de la CEB et du post primaire.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la commande publique*.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable *dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots à la trésorerie départementale de Pouni*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA pour le lot1, cent deux mille (102 000) francs CFA pour le lot2 et cent vingt mille (120 000) francs CFA pour le lot3 devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable de la commande publique, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

NIKIEMA Weninso Josiane
Attaché administratif

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST

**Acquisition de matériels medicotechniques
au profit des formations sanitaires de la Région**

Avis de demande de prix

Avis de demande de prix N°: 2026-07/RCOS/CR/SG/PRCP

Financement : Budget du Conseil régional (FMDL), gestion 2026

Autorité contractante : Conseil régional du Centre-Ouest

Montant prévisionnel : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFAHTVA
et Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, gestion 2026 du conseil régional du Centre-Ouest.

1. Le Conseil régional du Centre-Ouest dispose de fonds propres, afin de financer l'acquisition de matériels medicotechniques au profit des formations sanitaires de la Région, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agréments A2 et B2**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFAHTVA et Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabè et communautaires.
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique: Acquisition de matériels medicotechniques au profit des formations sanitaires de la Région.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : quarante-cinq (45) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique du Conseil régional du Centre-Ouest, Téléphone : 2544016.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique du Conseil régional du Centre-Ouest et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Bureau de la Personne Responsable de la commande publique du conseil régional du Centre-Ouest avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Bakaï SIDIBE

COMMUNE DE TENKODOGO

Acquisition de matériel et outillage au profit de la Police Municipale de Tenkodogo

Avis de demande de prix
N°2026-02/RNKB/PBLG/CTNK/M/SG/P-CCAM du 12 août 2026
Financement : Budget Communal (Ressources Propres), Gestion 2026
Imputation : Budget communal/Chapitre 24 /Article 244/Paragraphe 2443
En lot unique Budget prévisionnel : 12 000 000FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026, de la commune de Tenkodogo.

1. La commune de Tenkodogo lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel et outillage au profit de la Police Municipale de Tenkodogo. L'acquisition dudit matériel sera financé par le budget communal (Ressources Propres).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et ayant la qualification, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est constitué en un lot unique intitulé comme suit : **Acquisition de matériel et outillage au profit de la Police Municipale de Tenkodogo.**

Le délai d'exécution ne devraient pas excéder : **Quarante-cinq (45) jours**

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement la manifestation d'intérêt au bureau du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés, sis au siège de la Mairie de Tenkodogo BP 125, Tél : 24_71_00_19/73_70_47_14; email : mairie_tenkodogo@yahoo.fr tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la Mairie de Tenkodogo, sur présentation d'une quittance de paiement en espèce d'un montant forfaitaire non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA auprès de la Trésorerie Régionale de Tenkodogo.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de proposition alléguée par le Candidat.

5. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au bureau du Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la mairie de Tenkodogo, BP 125; Tél : 24_71_00_19/73_70_47_14, au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute, Temps universel**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

Zémitelou KO
Administrateur Civil
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU BANKUI

Réalisation de trois (3) forages positifs dans trois (03) écoles de la commune de Poura

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° : 2026- 02/RBNK/PBL/CPUR/M/PRCP
Financement : Lot unique : Budget Communal, Gestion 2026

Montants prévisionnels :

Lot unique : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) F CFA HTVA et vingt millions (20 000 000) F CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé de l'année 2026 de la commune de Poura.
2. La commune de Poura dispose de fonds propres sur le budget communal Gestion 2026, afin de financer la réalisation de trois (3) forages positifs dans trois (03) écoles de la commune de Poura, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont : Lot unique : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) F CFA HTVA et vingt millions (20 000 000) F CFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à : Sans objet
5. La commune de Poura sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Lot unique : Réalisation de trois Forages positifs dans trois (03) écoles de la commune de Poura avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément de type FN1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Poura, OUEDRAOGO A. Karim : 74 40 94 77 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP), sise à la mairie de Poura de 07 h 30 à 16 h 00 durant les jours ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie départementale de Fara. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP), à la mairie de Poura au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion de la mairie de Poura ()

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdoul Karim OUEDRAOGO
Attaché Administratif

REGION DU BANKUI

Travaux d'électrification solaire des bâtiments de la mairie(lot1) et travaux d'implantation d'une nouvelle antenne de la radio communale (lot2)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° : 2026- 03/RBNK/PBL/CPUR/M/PRCP
Financement :
Nombre de lot: 02 Budget Communal, Gestion 2026

Montants prévisionnels :

Lot1 : seize millions huit cent soixante-dix mille trois cent quatre-vingt (16 870 380) F CFA HTVA et dix-neuf millions neuf cent sept mille quarante-huit (19 907 048) F CFA TTC

Lot2 : cinq millions huit cent soixante-dix-sept mille cent dix-neuf (5 877 119) FCFA HTVA et six millions neuf cent trente-cinq mille (6 935 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé de l'année 2026 de la commune de Poura.
2. La commune de Poura dispose de fonds propres sur le budget communal Gestion 2026, afin de financer les travaux d'électrification solaires des bâtiments de la mairie de Poura (lot1) et les travaux d'implantation d'une nouvelle antenne de la radio communale (lot2) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont :
Lot1 : seize millions huit cent soixante-dix mille trois cent quatre-vingt (16 870 380) F CFA HTVA et dix-neuf millions neuf cent sept mille quarante-huit (19 907 048) F CFA TTC
Lot2 : cinq millions huit cent soixante-dix-sept mille cent dix-neuf (5 877 119) FCFA HTVA et six millions neuf cent trente-cinq mille (6 935 000) FCFA TTC.
4. La présente de mande de prix est réservée à : Sans objet
5. La commune de Poura sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot1 : travaux d'électrification solaire des bâtiments de la mairie de Poura avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
Lot2 : travaux d'implantation d'une nouvelle antenne de la radio communal Poura avec un délai d'exécution de soixante (60) jours
La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément de type R1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Poura, OUEDRAOGO A. Karim : 74 40 94 77 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP), sise à la mairie de Poura de 07 h 30 à 16 h 00 durant les jours ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA lot1 et de trente mille (30 000) F CFA pour le lot2 à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie départementale de Fara. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP), à la mairie de Poura au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
lot 1 : cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille (597 000) F CFA
lot2 : deux cent huit mille (208 000) FCFA
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion de la mairie de Poura ()

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdoul Karim OUEDRAOGO
Attaché Administratif

REGION DE L'EST

Travaux de réhabilitation d'un bâtiment et de réalisation d'un hangar au profit de la commune de Tibga.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-003/REST/PGRM/CTBG/SG/PRCP
Financement : Fonds Propres-Budget Communal, gestion 2026
L'autorité contractante : Commune de Tibga

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Tibga ;
- 2- La commune de Tibga sur **fonds propres** afin de financer les **travaux de réhabilitation d'un bâtiment et de réalisation d'un hangar au profit de la Commune de Tibga** et à l'intention d'utiliser ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché ;
- 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
 - **Lot 1 : neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-huit (9 322 038) francs CFA en HTVA et onze millions (11 000 000) francs CFA en TTC ;**
 - **LOT 2 : trois millions neuf cent sept mille huit cent soixante-trois (3 907 863) francs CFA en HTVA et vingt-huit millions quatre cent cinquante-neuf mille (4 611 279) francs CFA en TTC.**
- 4- La présente demande de prix est réservée : **aux micros et petites entreprises respectivement lot2 et lot1 ;**
- 5- La commune de Tibga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **Lot 1 : Travaux de réhabilitation du bâtiment principal de la Mairie de Tibga avec un délais d'exécution de trente (30) jours ;**
 - **Lot 2 : Travaux de réalisation d'un hangar au marché de Tibga avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**
- 6- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini **aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;**
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **YARGA Djingri**, Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Tibga **Tél : 75-95-00-82** et prendre connaissance des documents de la demande de prix **dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute ;**
- 8- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour le Lot1 et de dix mille (10 000) francs CFA pour le Lot2 à la Perception de Diabo.** La méthode de paiement sera en espèces ;
- 9- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, dans **le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Tibga au plus tard le lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
- 10- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA pour le Lot 1 et de cent mille (100 000) francs CFA pour le Lot 2 ;**
- 11- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX ;
- 12- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Mairie de Tibga.**

*La Personne Responsable de la Commande Publique,
Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés*

YARGA Djingri
Adjoint Administratif

REGION DE L'EST

**Travaux de construction d'une clôture au CSPS du secteur 2,
au profit de la commune de Fada N'Gourma**

Avis de demande de prix N° : 2026-008/RGLM/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP

Financement : Budget communal (ADCT/PREGOLS), Gestion 2026

Montant prévisionnel : 63 563 956 FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan Passation des Marchés gestion 2026 de la commune de Fada N'Gourma paru dans le tableau d'affichage en date du 20 août 2026.
2. La commune de Fada N'Gourma a obtenu des fonds de l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités territoriales (ADCT) au titre du Programme pour la Résilience, la Gouvernance locale et les Services Base (PREGOLS), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lots	Objet	Coût prévisionnel en francs CFA HTVA	Coût prévisionnel en francs CFA TTC
1	Travaux de construction d'une clôture au CSPS du secteur 2, au profit de la commune de Fada N'Gourma	53 867 759	63 563 956

4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises parce que les montants sont en dessous du seuil communautaire.
5. La commune de Fada N'Gourma sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **Lot unique** : Travaux de construction d'une clôture au CSPS du secteur 2 au profit de la commune de Fada N'Gourma avec un délai d'exécution de soixante quinze (75) jours
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de mairie de Fada N'Gourma, région de l'Est, au bureau de Mme KERE/SAWADOGO T. Véronique, personne responsable de la commande publique, adresse électronique : sawadogoveronica85@gmail.com et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après mairie de Fada N'Gourma, sis au secteur 4 de Fada N'Gourma, BP : 85/tél : 70 38 37 25/75 05 56 87 de 7heures 30minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 00, les jours ouvrables
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *soixante quinze mille (75 000) francs CFA* à l'adresse mentionnée ci-après : *la régie de recette de la mairie de Fada N'Gourma ou à la trésorerie régionale de Fada N'Gourma*. La méthode de paiement sera *en espèce*.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après service de la commande publique téléphone 70 38 37 25/75 05 56 87 au plus tard le à 9h 00mn en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - *Lot 1 : un million neuf cent mille (1 900 000) francs CFA*
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : *salle de réunion de la mairie de Fada N'Gourma*.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

KERE/SAWADOGO T. Véronique

REGION DE L'EST

Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe + Bureau +magasin, électrifiées à l'école de BAPOUGUINI C au profit de la Commune de Fada N'Gourma

Avis de demande de prix N° : 2026-012/RGLM/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP

Financement : Budget communal (Transfert MEBAPLN), Gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot unique : 33 619 025 FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan Passation des Marchés gestion 2026 de la commune de Fada N'Gourma paru dans le tableau d'affichage en date du 20 août 2026.
2. La commune de Fada N'Gourma dispose de fonds sur les ressources transférées du MENAPLN, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lots	Objet	Coût prévisionnel en francs CFA HTVA	Coût prévisionnel en francs CFA TTC
Unique	Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe + Bureau +magasin, électrifiées à l'école de BAPOUGUINI C au profit de la Commune de Fada N'Gourma	28 490 699	33 619 025

- 4- La présente demande de prix est réservée aux **petites entreprises** pour le lot unique parce que les montants sont en dessous du seuil communautaire.
5. La commune de Fada N'Gourma sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **Lot unique** : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe + Bureau +magasin, électrifiées à l'école de BAPOUGUINI C au profit de la Commune de Fada N'Gourma avec un délai d'exécution de soixante quinze (75) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de mairie de Fada N'Gourma, région du Goulmou, au bureau de Mme KERE/SAWADOGO T. Véronique, personne responsable de la commande publique, adresse électronique : sawadogoveronica85@gmail.com et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après mairie de Fada N'Gourma, sis au secteur 4 de Fada N'Gourma, BP : 85/tél : 70 38 37 25/75 05 56 87 de 7heures 30minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 00, les jours ouvrables
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : la régie de recette de la mairie de Fada N'Gourma ou à la trésorerie régionale de Fada N'Gourma. La méthode de paiement sera en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après service de la commande publique téléphone 70 38 37 25/75 05 56 87 au plus tard leà 9h 00mn en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - Lot unique : un millions de (1 000 000) francs CFA
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : *salle de réunion de la mairie de Fada N'Gourma*.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

KERE/SAWADOGO T. Véronique

RÉGION DES KOULSÉ

Travaux de réalisation des caniveaux autour du marché de Guibaré

Avis de demande de prix
N°2026-006/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/SG/PRCP du 07 septembre 2026
Financement : Budget communal,
fonds propre + Fonds Minier de Développement Local,
gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé N°1, gestion 2026 de la Commune de Guibaré.

1. La Commune de Guibaré dispose des ressources propres afin de financer la réalisation d'infrastructures marchandes et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
 - Lot unique : 78 389 830 FCFA HTVA soit 92 500 000 FCFA TTC ;
3. La présente demande de prix est réservée à : sans objet
4. La Commune de Guibaré sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Lot unique : Travaux de réalisation des caniveaux autour du marché de Guibaré (Lot unique).Avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (téléphone : 06124460) tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h00mn à 16h 00mn, le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA à la Trésorerie départementale de Tikaré.
8. Les offres devront être soumises au secrétariat de la mairie de Guibaré au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**, en un (1) original et deux (02) copies.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - Lot unique : Deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point C.14 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Mairie de Guibaré.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Patrice OUEDRAOGO
Attaché Administratif

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Réalisation d'une rampe d'accès au bâtiment des maladies infectieuses, réhabilitation de la tente médicalisée et divers travaux au profit du centre hospitalier régional de Kaya

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2026-033/MS/SG/ CHR-KAYA /DG/PRCP du 14/09/2026

Financement : Budget Centre Hospitalier Régional de Kaya, Exercice 2026

Budget prévisionnel : soixante-un millions huit cent un mille deux cent trente-un (61 801 231) francs CFA HTVA et de soixante-douze millions neuf cent vingt-cinq mille quatre cent cinquante-deux (72 925 452) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés Le Centre Hospitalier Régional de Kaya
2. Le Centre Hospitalier Régional de Kaya dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer la réalisation d'une rampe d'accès au bâtiment des mala-dies infectieuses, réhabilitation de la tente médicalisée et divers travaux, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de soixante-un millions huit cent un mille deux cent trente-un (61 801 231) francs CFA HTVA et de soixante-douze millions neuf cent vingt-cinq mille quatre cent cin-quant-deux (72 925 452) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.
5. Le maître d'ouvrage sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation d'une rampe d'accès au bâtiment des maladies infectieuses, réhabilitation de la tente médicalisée et divers travaux avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation des marchés sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, tel : 72 19 13 88/ 78 93 63 62/ 76 32 52 11, du lundi au vendredi de 7H30 à 16H.
8. Les Candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la caisse du Centre Hospitalier Régional de Kaya. La méthode de paiement sera en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Centre Hospitalier Régional de Kaya, téléphone : 72 19 13 88 au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un original et deux copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. les offres devront comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Koudougou KABORE

COMMUNE DE FALAGOUNTOU

Travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable (AEP) à Guirey Débé (LOT 1)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-05/PSNO/CFLGT/M/SG/PRCP du 11/09/2026
Financement : Fonds Minier de Développement, Gestion 2026

Enveloppe financière prévisionnelle : vingt-trois millions sept cent cinquante mille (23 750 000) FCFA TTC ;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, Gestion 2026, de la Commune de Falagountou.

1. La Commune de Falagountou lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable (AEP) à Guirey Débé (Lot 1) telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix .
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la catégorie U1, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le présent dossier de demande de prix est constitué du Lot 1: Travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable (AEP) à Guirey Débé (Lot 1).
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé à la cité des forces vives de Dori tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Trésorerie Régionale du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA devra parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis à la Cité des Forces Vives de Dori, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés/PI

Abdoul-Zafar Kalil MAIGA
Juriste

COMMUNE DE FALAGOUNTOU

DIVERS TRAVAUX AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FALAGOUNTOU (LOTS 1 ET 2).

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-04/PSNO/CFLGT/M/SG/PRCP
Financement : Fonds Minier de Développement, Gestion 2026

Enveloppes financières prévisionnelles :

Lot 1 : Quatorze millions deux cent cinquante mille **(14.250.000)** CFA TTC.

Lot 2 : Quatorze millions deux cent cinquante mille **(14.250.000)** CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, Gestion 2026, de la Commune de Falagountou.

1. La Commune de Falagountou lance une demande de prix ayant pour objet : Divers travaux au profit de la Commune de Falagountou (Lots 1 et 2), telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée de deux (02) lots :
Lot 1 : Travaux d'électrification solaire du CEEP Communal de Falagountou ;
Lot 2 : Travaux d'électrification solaire de la radio municipale de Falagountou.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé à la cité des forces vives de Dori tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Trésorerie Régionale du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières du dossier de demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis à la Cité des Forces Vives de Dori, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés/PI

Abdoul-Zafar Kalil MAIGA

COMMUNE DE FALAGOUNTOU

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES DE RUE AU MARCHÉ DE GOULGOUNTOU

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-03/PSNO/CFLGT/M/SG/PRCP
DU 11/09/2026**

Financement : Fonds Minier de Développement, Gestion 2026

Enveloppe financière prévisionnelle : soixante-dix millions trois cent mille (70 300 000) Francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, Gestion 2026, de la Commune de Falagountou.

1. La Commune de Falagountou lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue au marché de Goulgountou telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la catégorie B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée d'un lot unique : travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue au marché de Goulgountou.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé à la cité des forces vives de Dori tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Trésorerie Régionale du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis à la Cité des Forces Vives de Dori, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés/PI

Abdoul-Zafar Kalil MAIGA

REGION DU SAHEL

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE DORI

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-01/RSHL/CR/SG/PRCP DU 11/09/2026
Financement : Budget Régional du Sahel, Gestion 2026

Enveloppe financière prévisionnelle : Trente-quatre millions quatre cent soixante-treize mille quarante (34 473 040) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Gestion 2026 du Conseil Régional du Sahel.

1. Le Conseil Régional du Sahel lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Dori telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie B1 minimum**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée d'un lot unique : Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Dori.
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sahel à Dori tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Trésorerie Régionale du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat Général du Conseil Régional du Sahel à Dori, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés/PI

Séini SONDO
Administrateur Civil
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU NAKAMBE

Réhabilitation des bureaux de la mairie de Koupéla

Avis de demande de prix
N°: 2026-05/RNKB/PKRT/C.KPL/M du 03/09/2026
Financement : budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot unique : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HTVA soit quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de la commune de Koupéla, gestion 2026.
2. La commune de Koupéla dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer la construction d'infrastructures diverses, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Lot unique : douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HTVA soit quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée « sans objet ».
5. La commune de Koupéla sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-dessus cités pour un délai de soixante (60) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de Koupéla à l'adresse tarpagasidiki@gmail.com en la personne de Monsieur TARPAGA Sidiki et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de 08 heures à 15 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après trésorerie provinciale du Kourittenga. La méthode de paiement sera en numéraire moyennant une quittance.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Koupéla au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 10 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : lot unique : quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 10 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : mairie de Koupéla.

Président de la CCAM

Sidiki TARPAGA
Secrétaire Administratif

REGION DU NAKAMBE

Construction complémentaire du mur de clôture du lycée municipal de Koupéla

Avis de demande de prix
N°: 2026-06/RNKB/PKRT/C.KPL/M du 03/09/2026
Financement : budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot unique : trente-cinq millions cinq cent dix-huit mille trois cent vingt-cinq (35 518 325) F CFA HTVA soit quarante-un millions neuf cent onze mille six cent vingt-quatre (41 911 624) F CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de la commune de Koupéla, gestion 2026.
2. **La commune de Koupéla** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer *la construction complémentaire du mur de clôture du lycée municipal de Koupéla*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Lot unique : trente-cinq millions cinq cent dix-huit mille trois cent vingt-cinq (35 518 325) F CFA HTVA soit quarante-un millions neuf cent onze mille six cent vingt-quatre (41 911 624) F CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée « *sans objet* ».
4. La commune de Koupéla sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux ci-dessus cités pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la mairie de Koupéla* à l'adresse tarpagasidiki@gmail.com en la personne de Monsieur TARPAGA Sidiki et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après *bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique* de 08 heures à 15 heures 30 minutes.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *cinquante mille (50 000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après *trésorerie provinciale du Kourittenga*. La méthode de paiement sera *en numéraire moyennant une quittance*.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Koupéla* au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 10 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : lot unique : *un million deux cent cinquante mille (1 250 000) F CFA* ;
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 29 septembre 2026 à 10 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : *mairie de Koupéla*

Président de la CCAM

Sidiki TARPAGA
Secrétaire Administratif

REGION DU NAKAMBE

Travaux de construction d'infrastructures scolaires du Primaire (bâtiment de 3 salles de classe + bureau + magasin et un (01) bloc de latrines scolaires à quatre (04) postes) à l'école de Nohao, au profit de la commune de Bittou

Avis de demande de prix
N° 2026-04/RNKB/PBLG/CBTT du 25 Août 2026
Financement : Budget Communal (Ressources propres), Gestion 2026

Budget prévisionnel :

Vingt-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (24 237 288) francs CFA HTVA et vingt-huit millions six cent mille (28 600 000) francs CFA TTC

13. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics, gestion 2026 de la commune de Bittou.
14. La commune de Bittou dispose de fonds sur le budget communal, gestion 2026, afin de financer le projet de construction d'infrastructures scolaires du Primaire à l'école de Nohao et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
15. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **Vingt-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (24 237 288) francs CFA HTVA et vingt-huit millions six cent mille (28 600 000) francs CFA TTC**
- ~~16.~~ La présente demande de prix est réservée aux **petites entreprises**.
17. La commune de Bittou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction d'infrastructures scolaires du Primaire (bâtiment de 3 salles de classe + bureau + magasin et un (01) bloc de latrines scolaires à quatre (04) postes) à l'école de Nohao**, avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
18. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
19. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sis au siège de la Mairie de Bittou BP 02, Tél : 78_48_84_05 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : siège de la Mairie de Bittou BP 02, Tél : 78_48_84_05; tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00.
20. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Perception de Bittou**. La méthode de paiement sera **en espèces**.
21. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bittou, BP 02; Tél : 78_48_84_05 au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU, Temps universel**, en un (1) original et **deux (02) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
22. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**.
23. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
24. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **salle de réunion de la mairie de Bittou**

**Le Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

Issa NARE
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU NAZINON

Réalisation d'infrastructures au profit de la commune de Pô

Avis de demande de prix
N° : N°2026-02/RNZN/ PNHR/CPO/CPO du 09/09/2026
Financement : Budget Commune de Pô-
gestion 2026 / fonds propres et Fonds Minier

Montant prévisionnel :

- Lot 1 :** Quarante un millions sept cent cinquante un mille six cent vingt-huit (41 751 628) F CFA HTVA et quarante-neuf millions deux cent soixante-six mille neuf cent vingt-deux (49 266 922) F CFA TTC ;
- Lot 2 :** Quatre millions huit cent trente mille cinq cent huit (4 830 508) F CFA HTVA et Cinq millions sept cent mille (5 700 000) F CFA TTC ;
- Lot 3 :** Vingt-neuf millions quatre cent quatre-vingt-deux mille deux cent trois (29 482 203) F CFA HTVA et Trente-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille (34 789 000) F CFA TTC ;
- Lot 4 :** Dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) FCFA HTVA et Vingt un millions (21 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 5 :** Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 6 :** Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 paru dans le tableau d'affichage de la Mairie de Pô le 16 janvier 2026

1 La Mairie de Pô dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de réalisation d'infrastructures au profit de la commune de Pô, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

- Lot 1 :** Quarante un millions sept cent cinquante un mille six cent vingt-huit (41 751 628) F CFA HTVA et quarante-neuf millions deux cent soixante-six mille neuf cent vingt-deux (49 266 922) F CFA TTC (source de financement Fonds Minier) ;
- Lot 2 :** Quatre millions huit cent trente mille cinq cent huit (4 830 508) F CFA HTVA et Cinq millions sept cent mille (5 700 000) F CFA TTC (source de financement : Fonds propres) ;
- Lot 3 :** Vingt-neuf millions quatre cent quatre-vingt-deux mille deux cent trois (29 482 203) F CFA HTVA et Trente-quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille (34 789 000) F CFA TTC (source de financement : Fonds propres) ;
- Lot 4 :** Dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) FCFA HTVA et Vingt un millions (21 000 000) F CFA TTC (source de financement : Fonds propres) ;
- Lot 5 :** Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) F CFA TTC (source de financement : Fonds propres) ;
- Lot 6 :** Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) F CFA HTVA et quinze millions (15 000 000) F CFA TTC (source de financement : Fonds propres).

3 La présente demande de prix est réservée : « sans objet »

4 La commune de Pô sollicite des offres fermées de part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Lot 1 :** Travaux de construction d'une salle de réunion au profit de la Mairie de Pô avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- Lot 2 :** Travaux de construction d'une latrine à Dakola avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;
- Lot 3 :** Travaux de réalisation d'une aire de stationnement à Dakola au profit de la commune de Pô (étape 2) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- Lot 4 :** Travaux de clôture de l'abattoir et la construction d'un canal d'évacuation + fosse à l'abattoir avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- Lot 5 :** Travaux d'aménagement d'un cimetière à Pô avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
- Lot 6 :** Travaux de réalisation d'un parking au profit de la Mairie de Pô avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;

- 5 La passation du marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la commune de Pô ou appelé sur le numéro 70 79 82 43 du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la Mairie de Pô du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 16h et le vendredi de 7h 30 mn à 16h 30 mn.
- 7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non-remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 3 et 4 et trente mille (30 000) Francs pour chacun des lots 2 ; 5 et 6 à la Trésorerie Principale de Pô. La méthode de paiement sera en espèces.
- 8 Les offres devront être soumises à l'adresse de la Personne Responsable de la Commande Publique et remises main à main au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA pour le lot 1, de cent soixante-dix mille (170 000) FCFA pour le lot 2, de un million (1 000 000) FCFA pour le lot 3, de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 4 et de quatre cent mille (400 000) FCFA pour chacun des lots 5 et 6.**
- 10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
- 11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion de la mairie de Pô.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

SAWADOGO W. A. Christian

COMMUNE DE SAABA

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Saaba, Président de la Commission Communal d'Attribution des Marchés, informe les candidats à la demande de prix **N°2026-05/CRS/M/SG/PRCP du 20/08/2026** relative à l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie de Saaba, parue au quotidien des marchés publics n°4482 du lundi 07 septembre 2026 à la page 87, qu'il a été constaté des erreurs substantielles au niveau du cadre du devis quantitatif et des prescriptions techniques dudit dossier.

En conséquence, les candidats ayant déjà pris le dossier sont invités à retirer le cadre du devis quantitatif et les prescriptions techniques corrigés au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la mairie de Saaba, bâtiment hôtel de ville, couloir gauche, deuxième porte.

Par ailleurs, un délai supplémentaire de quatre (04) jours leur est accordé à cet effet. Ainsi, la date d'ouverture des offres, initialement prévue le 21 septembre 2026, est reportée au 25 septembre 2026 à 09 heures 00.

La Personne Responsable de la Commande Publique présente ses excuses aux candidats pour le désagrément que cela pourrait occasionner.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Boureima OUEDRAOGO
Attaché Administratif

REGION DU NAZINON

Construction d'une maternité au CSPS de Sya

Avis de demande de prix
N° : 2026-001/RNZN/PNHR/C.GUI/PRCP du 04/08/2026
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Vingt-cinq millions deux cent soixante-trois mille cent cinquante-huit (25 263 158) FCFA TTC et vingt-un million quatre cent neuf mille quatre cent cinquante-cinq (21 409 455) FCFA HTVA.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Éventuellement) paru dans le quotidien N°4333 en date du 10 février 2026.
2. La commune de Guiaro dispose des fonds sur son budget communal, gestion 2026, afin de financer la construction d'une maternité au CSPS de Sya et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt-cinq millions deux cent soixante-trois mille cent cinquante-huit (25 263 158) FCFA TTC et vingt un millions quatre cent neuf mille quatre cent cinquante-cinq (21 409 455) FCFA HTVA.
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »
5. La commune de Guiaro sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction d'une maternité au CSPS de Sya avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au bureau de la personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix en appelant au numéro suivant 77 25 92 65, du lundi au jeudi de 07h 30 mn à 16h et le vendredi de 07h 30 mn à 16h 30 mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA au Trésorerie Provinciale du Nahouri (Pô). La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Sept cent cinquante mille (750 000) FCFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion de la Mairie de Guiaro.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Pierre VALLEAN

REGION DU NAZINON

Travaux de réhabilitation du dispensaire et de la maternité du CSPS de Tim-Tim

Avis de demande de prix

N° : 2026-002

Financement : Budget communal (Fonds propres), gestion 2026.

Montant prévisionnel : Seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille soixante-douze (16 991 072) F CFA HTVA et Vingt millions quarante-neuf mille quatre cent soixante-cinq (20 049 465) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Publics de la commune de Kayao publié sur le tableau d'affichage de la mairie de Kayao en date du 24 juillet 2026.
2. La Mairie de Kayao dispose de fonds sur le budget de la commune, afin de financer la réhabilitation du dispensaire et de la maternité du CSPS de Tim-Tim, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot unique : Seize millions neuf cent quatre-vingt-onze mille soixante-douze (16 991 072) F CFA HTVA et Vingt millions quarante-neuf mille quatre cent soixante-cinq (20 049 465) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »
5. La Commune de Kayao sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réhabilitation du dispensaire et de la maternité du CSPS de Tim-Tim avec un délai d'exécution de 45 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Kayao, contact PRCP: 76 07 36 85 / 72 12 73 28 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao de 07heures 30 minutes à 16 heures .
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Départementale (Perception) de Saponé. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500.000) FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Kayao.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Bernard D. NIKIEMA

Médaille d'honneur des collectivités locales

REGION DU NAZINON

Réalisation de poste d'eau autonome et extension d'un poste d'eau autonome et quatre abreuvoirs dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix
N° : 2026-08/RNZN/PBZG/CSPN/M/SCP
Financement : Budget communal, Exercice 2026 / Subvention Mécanisme LoCAL

Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 1 : seize millions cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (16 101 695) francs CFA HTVA et dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC ;

Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 2 : six millions cent dix-sept mille cent quatre-vingt-dix (6 117 190) francs CFA HTVA et sept millions deux cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatre (7 218 284) francs CFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Saponé publié sur le tableau d'affichage de la mairie de Saponé en date du 06 juillet 2026.

2. La commune de Saponé dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de réalisation de latrines dans la commune de Saponé, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 1 : seize millions cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (16 101 695) francs CFA HTVA et dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA TTC ;
Montant prévisionnel HTVA et TTC Lot 2 : six millions cent dix-sept mille cent quatre-vingt-dix (6 117 190) francs CFA HTVA et sept millions deux cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatre (7 218 284) francs CFA TTC.

4. La commune de Saponé sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Réalisation d'un poste d'eau autonome avec quatre bassins à Toundou dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;

Lot 2 : Travaux d'extension du PEA avec quatre abreuvoirs à Kougpaka dans la commune de Saponé avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Saponé ; NAGALO Bapian Emile adresse électronique emile.nagalo@yahoo.fr ou au 65 65 18 55 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la mairie de Saponé de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes les vendredis.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après la trésorerie départementale de Saponé. La méthode de paiement sera le numéraire.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
• lot 1 : cinq cent mille (500 000) francs CFA ;
• lot 2 : deux cent mille (200 000) francs CFA.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : la salle des fêtes de la mairie de Saponé

La Personne Responsable de la Commande publique

B. Emile NAGALO

REGION DU NAZINON

Travaux de construction d'un dispensaire au CSPS de Doundouni

Avis de demande de prix N° : 2026-004

Financement : Budget communal
(Fonds miniers), gestion 2026

Montant prévisionnel : Vingt-quatre millions deux cent huit mille dix-huit (24 208 018) FCFA HTVA et Vingt-huit millions cinq cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-un (28 565 461) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Publics de la commune de Kayao publié sur le tableau d'affichage de la mairie de Kayao en date du 24 juillet 2026.

2. La Mairie de Kayao dispose de fonds (fonds miniers) sur le budget de la commune, afin de financer la Construction d'un dispensaire au CSPS de Doundouni, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot unique : Vingt-quatre millions deux cent huit mille dix-huit (24 208 018) FCFA HTVA et Vingt-huit millions cinq cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-un (28 565 461) FCFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »

5. La Commune de Kayao sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction d'un dispensaire au CSPS de Doundouni avec un délai d'exécution de 45 jours ;

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Kayao, contact PRCP : 76 07 36 85 / 72 12 73 28 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao de 07heures 30 minutes à 16 heures .

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Départemental (Perception) de Saponé. La méthode de paiement sera en numéraire.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao au plus tard **le lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Huit cent mille (800.000) FCFA.

11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Kayao.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Bernard D. NIKIEMA

Médaille d'honneur des collectivités locales

REGION DU NAZINON

Travaux de réhabilitation des boutiques de rue de Goumsin

Avis de demande de prix

N° : 2026-007

Financement : Budget communal (Fonds propres), gestion 2026

Montant prévisionnel : Cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) F CFA HTVA et Sept millions (7 000 000) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Kayao publié sur le tableau d'affichage de la mairie de Kayao en date du 24 juillet 2026.
2. La Mairie de Kayao dispose de fonds sur le budget de la commune, afin de financer la réhabilitation des boutiques de rue de Goumsin, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot unique : Cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) F CFA HTVA et Sept millions (7 000 000) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »
5. La Commune de Kayao sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réhabilitation des boutiques de rue de Goumsin avec un délai d'exécution de 30 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Kayao, contact PRCP: 76 07 36 85 / 72 12 73 28 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao de 07heures 30 minutes à 16 heures .
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Trente mille (30.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Départemental (Perception) de Saponé. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200.000) FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Kayao. ()

Président de la Commission d'attribution des marchés

Bernard D. NIKIEMA

Médaille d'honneur des collectivités locales

REGION DU NAZINON

Travaux de réhabilitation du jardin du maire et de l'auberge communal de Kayao

Avis de demande de prix

N° : 2026-003

Financement : Budget communal (Fonds propres), gestion 2026

Montant prévisionnel : Seize millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quarante-neuf (16 895 049) F CFA HTVA et Dix-neuf millions neuf cent trente-six mille cent cinquante-huit (19 936 158) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (Publics de la commune de Kayao publié sur le tableau d'affichage de la mairie de Kayao en date du 24 juillet 2026.
2. La Mairie de Kayao dispose de fonds sur le budget de la commune, afin de financer la réhabilitation du jardin du maire et de l'auberge communal, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot unique : Seize millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quarante-neuf (16 895 049) F CFA HTVA et Dix-neuf millions neuf cent trente-six mille cent cinquante-huit (19 936 158) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet »
5. La Commune de Kayao sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réhabilitation du jardin du maire et de l'auberge communal avec un délai d'exécution de 45 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Kayao, contact PRCP: 76 07 36 85 / 72 12 73 28 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao de 07heures 30 minutes à 16 heures .
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Trente mille (30.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Départementale (Perception) de Saponé. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la PRCP de la Mairie de Kayao au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500.000) FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Kayao. ()

Président de la Commission d'attribution des marchés

Bernard D. NIKIEMA

Médaille d'honneur des collectivités locales

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Travaux de construction du bâtiment administratif du CEG municipal de Zorgho au profit de la commune de Zorgho

Avis de demande de prix
N° : 2026-002/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 04 septembre 2026.
Financement : Ressources propres

Montant prévisionnel : Treize millions six cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (13 686 440) FCFA HTVA et Seize millions cent cinquante mille (16 150 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le tableau d'affichage de la mairie du 12 janvier 2026.

1 La commune de Zorgho dispose de ressources propres afin de financer les travaux de construction du bâtiment administratif du CEG municipal, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.

2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Treize millions six cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (13 686 440) FCFA HTVA et Seize millions cent cinquante mille (16 150 000) FCFA TTC

3 La présente demande de prix est réservée à : (sans objet)

4 La commune de Zorgho sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de catégorie B1 minimum répondant aux qualifications requises pour réaliser **les travaux de construction du bâtiment administratif du CEG municipal de Zorgho au profit de la commune de Zorgho avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**

5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Zorgho, Tel : 78 84 39 00 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après ou au Secrétariat de la mairie de Zorgho, aux jours ouvrables entre 7H30 – 12H30 et 13H-16H.

7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie provinciale du Ganzourgou (Zorgho). La méthode de paiement sera en espèces.

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Mairie de Zorgho au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Quatre cent mille (400 000) francs CFA.**

10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Zorgho.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAYILI Balélé Cyrille
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Travaux de construction d'un portique d'entrée avec guérite + une boutique de rue à la mairie au profit de la commune de Zorgho

Avis de demande de prix
N° : 2026-003/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 04 septembre 2026.
Financement : Ressources propres

Montant prévisionnel :

Douze millions soixante-seize mille deux cent soixante-onze (12 076 271) FCFA HTVA et quatorze millions deux centcinquante mille (14 250 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le tableau d'affichage de la mairie du 12 janvier 2026.
2. La commune de Zorgho dispose de ressources propres afin de financer les travaux de construction d'un portique d'entrée avec guérite + une boutique de rue à la mairie, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Douze millions soixante-seize mille deux cent soixante-onze (12 076 271) FCFA HTVA et quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à : (sans objet)
5. La mairie de Zorgho sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de catégorie B1 minimum répondant aux qualifications requises pour réaliser financer **les travaux de construction d'un portique d'entrée avec guérite + une boutique de rue à la mairie au profit de la commune de Zorgho avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Zorgho, Tel : 78 84 39 00 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après ou au Secrétariat de la mairie de Zorgho, aux jours ouvrables entre 7H30 – 12H30 et 13H-16H.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie provinciale du Ganzourgou (Zorgho). La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Mairie de Zorgho au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Quatre cent mille (400 000) francs CFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Zorgho.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAYILI Balélé Cyrille
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Travaux de pavage de la gare routière de Zorgho au profit de la commune de Zorgho

Avis de demande de prix
N° : 2026-004/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 04 septembre 2026.
Financement : Ressources propres

Montant prévisionnel :

Vingt-quatre millions neuf cent quarante-deux mille trois cent cinquante-neuf (24 942 359) FCFA HTVA et vingt-neuf millions quatre cent trente-un mille neuf cent quatre-vingt-quatre (29 431 984) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le tableau d'affichage de la mairie du 12 janvier 2026.
2. La mairie de Zorgho dispose de ressources propres afin de financer les travaux de pavage de la gare routière de Zorgho au profit de la commune de Zorgho, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Vingt-quatre millions neuf cent quarante-deux mille trois cent cinquante-neuf (24 942 359) FCFA HTVA et vingt-neuf millions quatre cent trente-un mille neuf cent quatre-vingt-quatre (29 431 984) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à : (sans objet)
5. La commune de Zorgho sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de catégorie B1 minimum répondant aux qualifications requises pour réaliser **les travaux de pavage de la gare routière de Zorgho au profit de la commune de Zorgho avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Zorgho, Tel : 78 84 39 00 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après ou au Secrétariat de la mairie de Zorgho, aux jours ouvrables entre 7H30 – 12H30 et 13H-16H.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie provinciale du Ganzourgou (Zorgho). La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Mairie de Zorgho au plus tard le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Huit cent mille (800 000) francs CFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 28 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Zorgho.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAYILI Balélé Cyrille
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

DISTRICT SANITAIRE DE BATIE

Constitution d'une base de données additive de fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Batié pour l'année 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N° : 2026-02/MS/SG/DRS-DJR/DSB/RAF du 11/09/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2026, le District Sanitaire de Batié lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données additive de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que le District Sanitaire de Batié pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation au titre de l'année budgétaire 2026.
3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
1.	Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :
Être légalement constitué;
Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.
5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:
•Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Médecin Chef du District sanitaire de Batié précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),
6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès du District Sanitaire de Batié sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données additive de fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Batié pour l'année 2026 ».
8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du gestionnaire au District Sanitaire de Batié au plus tard le **mercredi 23 septembre 2026 à 09 heures 00 minute GMT.**
9. Le District Sanitaire de Batié se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Gestionnaire

Nikédouba Barthélémy BONDE
Administrateur des Services de Santé

REGION DE L'EST

Réalisation des Études de Faisabilité, des Études Techniques Détaillées (Éléments d'Exécution), de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Référence de l'AMI : N°2026-012/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP

Nom de l'Autorité Contractante : Mairie de la Commune de Fada N'Gourma

Source de Financement : Budget communal (Fonds propres), Gestion 2026

1. Objet de la Manifestation d'Intérêt

La mairie de Fada N'Gourma lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'un Bureau d'Études (Consultants) pour la prestation des services suivants :

Mission : Réalisation des Études de Faisabilité, des Études Techniques Détaillées (Éléments d'Exécution), de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES).

2. Contexte et Objectifs de la Mission

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des déchets solides urbains de la ville et de la mise en conformité avec la réglementation environnementale, la mairie de Fada N'Gourma envisage la construction **d'une décharge d'Enfouissement Contrôlée de Déchets Solides Ménagers et Assimilés** moderne et contrôlé, d'une capacité estimée à plus de 2 millions de tonnes de déchets pour une durée de vie prévisionnelle de 25 ans.

3. Objectifs spécifiques de la mission du Bureau d'Études :

Phase I : Études Préalables et de Conception

Réaliser l'étude de faisabilité technique et économique du projet.

Procéder à la caractérisation détaillée des déchets.

Réaliser les études de site (géotechnique, hydrogéologie, topographie).

Élaborer l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) conformément aux normes nationales du Burkina Faso.

Concevoir les plans d'exécution (systèmes d'étanchéité, collecte de lixiviats, gestion du biogaz, infrastructures annexes, etc.).

Établir les études APS et APD pour la construction **d'une décharge d'Enfouissement Contrôlée de Déchets Solides Ménagers et Assimilés**.

Établir les Dossiers d'Appel à concurrence (DAC) pour la sélection de l'entreprise de construction.

Phase II : Contrôle et Suivi de la qualité des études Préalables et de Conception.

- Le suivi et la supervision **de la qualité des études préalables et de Conception** seront assurées par la mise en place **d'une commission Adhoc (acteurs locaux, services techniques municipaux, services techniques déconcentrés...)**
- Le respect des spécifications techniques, des plans, du PGES et des règles de l'art sera également assuré par la commission Adhoc.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Présentation du bureau
- Le nombre d'année d'expérience du candidat dans le domaine
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires

6. Méthode de Sélection

Après évaluation des manifestations d'intérêt, une **liste restreinte** de trois (03) candidats les plus qualifiés sera établie. Les candidats figurant sur cette liste restreinte seront ensuite invités à soumettre une **Proposition Technique et Financière** détaillée (méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût – SFQC ou autre, précisée dans le Dossier de Demande de Propositions).

7. Lieu et Date Limite de Dépôt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt « **Études Préalables et de Conception d'une décharge** » au profit de la commune de Fada N'Gourma » auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie Fada N'Gourma, Tel : 75 05 56 87/70 38 37 25 au plus tard, le **mercredi 01 octobre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

KERE/SAWADOGO T. Véronique

REGION DE NANDO

Constitution d'une base de données additive de fournisseurs/prestataires de la commune de Dassa pour l'année 2026

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-001/RNDO/PSNG/C-DAS/M/PRCP
du 10 août 2026

1- Le présent manifestation d'intérêt fait suite au Plan de passation des Marchés Publics de la commune de Dassa publié le **10 août 2026** sur le tableau d'affichage de la Mairie.

2- La commune de Dassa, après l'obtention de l'autorisation d'utilisation de ressources propres pour investissement, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demande de cotation formelles dans le domaine ci-après :

Numéro d'ordre	Domaines/Types
01	Acquisition de lampe Solaire au profit de l'école de Markio

3- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la Mairie de Dassa pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre des exercices budgétaires de **2026 à 2028**.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de Dassa ;
(+226) 75.61.22.05

5- Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.

6- Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire, comme les autres, un dossier composé de :

- a) Une lettre de demande d'inscription adresser à la Personne Responsable de la Commande Publique précisant le domaine concerné ;
- b) Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son domaine activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, son adresse complète ;
- c) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- d) Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier
- e) Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la révision d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit de la commune de Dassa** » ainsi que le ou le numéro du domaine, au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique au plus tard le **mercredi 23 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Ousséni ZONGO
Adjoint Administratif



La célérité dans la transparence